

DÉLÉGATION GÉNÉRALE A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Comité EAU

Contribution à la recherche d'action concertée

"Etude des réserves dans les karsts

Application à la Fontaine de Vaucluse"

**ÉTUDE SPÉLÉOLOGIQUE
DU BASSIN D'ALIMENTATION PRÉSUMÉ
DE LA FONTAINE DE VAUCLUSE**

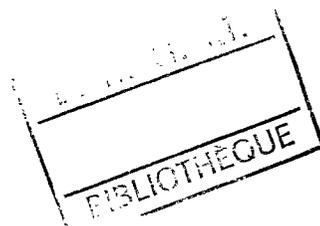
par

diverses sociétés spéléologiques du Vaucluse

(A.V.E.N. – S.S.A. – G.S.C. – S.S.F.V. – G.E.S.I.S.)

Rédaction coordonnée par A. PENEZ

Avant-propos par H. PALOC



BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES
74, rue de la Fédération – 75-PARIS-15^e – Tél. 783 94-00

DIRECTION DU SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL
B.P. 818 – 45-Orléans-La Source – Tél. 66-06-60

Département d'hydrogéologie

Service géologique régional Provence-Corse

16, boulevard Pèbre 13 – Marseille (8^{ème})

Tél. 76-00-40

Service géologique régional Languedoc-Roussillon

Mas Jausserand – La Pompignane 34 – Montpellier

Tél. 92-93-31

70 SGN 168 HYD

RESUME

La Fontaine de Vaucluse, première source de France, est alimentée par un vaste impluvium calcaire de plus de 1 500 km² de superficie. Les travaux spéléologiques effectués dans ce territoire, dans le cadre des recherches entreprises à l'initiative du Bureau de recherches géologiques et minières avec l'appui de la D.G.R.S.T. (action concertée "EAU") sur la méthodologie de l'étude des réserves dans les karsts, ont permis le recensement de plus de 250 cavités naturelles, leur classement selon le double critère de régime et de pénétrabilité, l'élaboration de dossiers sur les plus importantes d'entre elles, et la réalisation de quatre expériences de coloration qui ont permis de préciser l'extension réelle du bassin d'alimentation de la source.

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
AVANT-PROPOS par H. PALOC	1
1 - INTRODUCTION	3
2 - OBSERVATIONS EFFECTUEES DANS LE BASSIN PRESUME DE LA FONTAINE DE VAUCLUSE	4
2.1 - Principales subdivisions géographiques	4
2.1.1 - Dentelles de Montmirail	4
2.1.2 - Mont Ventoux	5
2.1.3 - Plâneau de Vaucluse	5
2.1.4 - Montagne de Lure	6
2.1.5 - Chaîne du Luberon	6
2.2 - Enumération des cavités recensées (ordre alphabétique)	6
2.3 - Colorations effectuées	36
3 - CONCLUSIONS	38
4 - BIBLIOGRAPHIE SPELEOLOGIQUE SUCCINTE	40
5 - INDEX	42
5.1 - Classement selon la nature de la cavité (cavités actives)	42
5.2 - Classement selon l'importance de la cavité (pénétrabilité)	43
5.2.1 - Cavités de plus de 100m de profondeur	43
5.2.2 - Cavités de plus de 100m de développement	43
5.3 - Classement selon la distance à la Fontaine de Vaucluse	43
5.4 - Classement selon la dénivellation par rapport à la Fontaine de Vaucluse	46
5.5 - Classement par coupure I.G.N.	53

PLANCHES

1 - Répartition des cavités naturelles dans les différents secteurs du périmètre étudié.	4 bis
2 - Données techniques sur les expériences de coloration réalisées pour l'étude de la Fontaine de Vaucluse.	36 bis
3 - Aven n° 1 d'AUREL : Coupe.	7 bis
4 - Gouffre du CALADAIRE : Plan.	11 bis
5 - Gouffre du CALADAIRE : Coupe.	12 bis
6 - Aven des CEDRES : Coupe.	13 bis
7 - Aven du COUTIN : Coupe.	16 bis
8 - Aven du GRAND GUERIN : Coupe.	19 bis
9 - Aven de JEAN NOUVEAU : Coupe.	21 bis
10 - Aven du MALENCON : Coupe.	23 bis
11 - Aven de la MOUTTE : Coupe.	24 bis
12 - Aven de la MULE : Coupe.	25 bis
13 - Aven de RABASSE : Coupe.	28 bis
14 - Fontaine de VAUCLUSE : Coupe d'après O.F.R.S.	32 bis

AVANT - PROPOS

Dans le cadre des recherches à caractère méthodologique sur les réserves d'eau dans les karsts, entreprises par le Bureau de recherches géologiques et minières avec la contribution de la D.G.R.S.T. (action concertée Eau - contrat 67 00 632) une place particulière devait être réservée à l'enquête spéléologique : on sait en-effet que l'observation directe du milieu souterrain par les spéléologues permet souvent des enseignements qui ne sont pas normalement accessibles à l'observateur de surface, notamment en ce qui concerne la localisation d'écoulements souterrains, la connaissance de leur régime et la détermination par coloration de leur point d'émergence.

De tels enseignements ne peuvent être négligés dans la conduite d'une étude hydrogéologique en domaine karstique, sans le risque de graves lacunes.

Aussi convenait-il d'associer les diverses sociétés spéléologiques du Vaucluse à l'effort entrepris depuis 1966 pour l'étude de la Fontaine de Vaucluse et de son réservoir aquifère.

Il importait en-effet de recenser les nombreuses cavités naturelles recon- nues depuis près d'un siècle dans le vaste territoire calcaire compris entre le Mont Ventoux, la Montagne de Lure et la chaîne du Luberon ; il fallait ensuite contrôler et compléter la documentation sur toutes ces cavités en y ajoutant celle recueillie plus récemment sur des cavités encore inédites ; et enfin procéder dans le cadre de la recherche aux expériences de coloration jugées indispensables.

Tout cela a été effectivement entrepris, et en grande partie réalisé, grâce au concours de tous les spéléologues et à la bonne volonté des dirigeants de leurs diverses sociétés.

Nous tenons à souligner combien cette participation est méritoire, spécialement illustrée par la rédaction du présent rapport, car elle est le fait d'amateurs au noble sens du terme, c'est-à-dire de ceux, rares aujourd'hui, qui consentent à prendre sur leur loisir le temps qu'exige l'accomplissement d'un tel travail non rétribué.

Mais, bien plus qu'une participation de principe, c'est aussi une contribution de qualité qui est apportée ici : outre la mise en dossiers déposés au Bureau de recherches géologiques et minières des informations sur bon nombre de leurs cavités

(situation, description, topographie) les spéléologues vauclusiens ont permis, grâce aux quatre expériences de coloration qu'ils ont réalisées - la Nesque, le Caladaïre, Jean Nouveau et la Belette - dans des conditions particulièrement pénibles pour deux d'entr'elles (à 445m de profondeur au Caladaïre, à 324m de profondeur à Jean Nouveau), de transformer en réalités ce qui n'était alors qu'hypothèses : l'extension du bassin d'alimentation de la Fontaine de Vaucluse est maintenant beaucoup mieux connue, notamment au delà du champ de fractures de Banon, et les incertitudes qui demeurent encore quant au rattachement à ce bassin de secteurs encore plus éloignés devraient être levées dans un proche avenir par la réalisation de nouvelles expériences en des points que leur enquête a permis de sélectionner.

Au total la participation des spéléologues à l'étude particulière de la Fontaine de Vaucluse, s'est révélée particulièrement fructueuse : elle illustre bien tout ce qu'on peut retirer d'une coopération étroite entre adeptes de disciplines différentes dans une action de recherches coordonnée.

Montpellier, le 7 avril 1970

H. PALOC,

1 - INTRODUCTION

Les spéléologues sont généralement, et toujours dans notre cas, des amateurs. Le plaisir, nous le trouvons dans la découverte, l'exploration de nouveaux réseaux, l'exploit sportif, l'étude détaillée d'avens.

Même si les relevés topographiques, les mesures, les prises d'échantillons et les colorations sont parties agréables de son travail, un spéléologue a rarement le temps de rédiger de longs rapports d'activité. Il faut, pour parvenir à lui faire prendre plume, des circonstances sortant de l'ordinaire. Ce cas vient de se présenter à l'occasion des recherches entreprises sur le réservoir aquifère de la Fontaine de Vaucluse dans le cadre d'une action concertée réalisée à l'initiative du Bureau de recherches géologiques et minières avec l'appui de la D.G.R.S.T.

C'est ainsi que les spéléologues du Vaucluse se sont vus invités à participer à ces recherches et c'est en leur nom que le Comité départemental de Spéléologie du Vaucluse (C.D.S.) et tout particulièrement son président M. DURAND, ont eu pour tâche :

- 1/ de coordonner l'action des différentes sociétés.
- 2/ de servir d'intermédiaire et d'interlocuteur lors des relations avec le Bureau de recherches géologiques et minières.
- 3/ de contribuer à la préparation de ce rapport en réunissant les divers groupes intéressés, permettant ainsi un travail d'équipe.

Parmi les sociétés qui forment le C.D.S. du Vaucluse (Apt I, Apt II, A.V.E.N. (association vauclusienne des explorations nouvelles à Jean Nouveau), Avignon, Caromb-Bedoïn, Carpentras, Fontaine de Vaucluse, l'Isle sur Sorgue et Saint Christol d'Albion) presque toutes se sont mises au travail pour fournir des résultats utilisables en vue de l'élaboration du rapport définitif. Sa rédaction a été réalisée par les sociétés suivantes :

- A.V.E.N. (Association vauclusienne des explorations nouvelles à Jean Nouveau) représentée par : MM. C. BALOCHE et A. LAMOUROUX,
- AVIGNON (Société spéléologique d') représentée par : MM. R. AUJART CATEAU, A. PENEZ, M. PROST et J. SAIRE,
- CARPENTRAS (Groupe spéléologique de) représenté par : M. G. DURAND,
- FONTAINE DE VAUCLUSE (Société spéléologique de) représentée par : MM. R. FRADIN et E. HUMBERT,
- L'ISLE sur SORGUE (Groupe d'explorations souterraines de) représenté par : MM. R. DAUMAS et D. MICHEL.

Si le labeur continu et souvent obscur de ces différents groupes a permis de réduire un certain nombre d'inconnues concernant l'alimentation de la Fontaine, il n'a pas pour autant résolu entièrement la question. Il n'en reste pas moins que l'action concertée aura fourni l'occasion d'une sérieuse mise à jour de notre inventaire de cavités. En favorisant une émulation nouvelle entre les divers chercheurs ayant participé à l'étude de la Fontaine de Vaucluse, elle aura notamment permis à nos sociétés spéléologiques la réalisation et la réussite spectaculaire de quatre expériences de coloration dont l'une d'entre elle, il convient de le rappeler, constitue la plus longue relation reconnue à ce jour dans le monde.

2 - OBSERVATIONS EFFECTUEES DANS LE BASSIN PRESUME DE LA FONTAINE DE VAUCLUSE

2.1 - Principales subdivisions géographiques

Le périmètre à l'intérieur duquel nous avons effectué notre étude est constitué par l'Ouvèze, le Rhône, la Durance, le Buech et la Méouge (cf. planche 1).

Nous n'entreprendrons pas ici la description détaillée des régions comprises dans ce périmètre. Nous donnerons seulement une description succincte de chaque secteur qu'il a paru intéressant de distinguer, et nous indiquerons ensuite les principales caractéristiques des cavités que l'on y rencontre. Ce sont naturellement les faciès calcaires qui nous intéressent ici et principalement l'Urgonien, développé dans les étages du Barrémien et du Bédoulien, car il couvre la plus grande partie de la région étudiée.

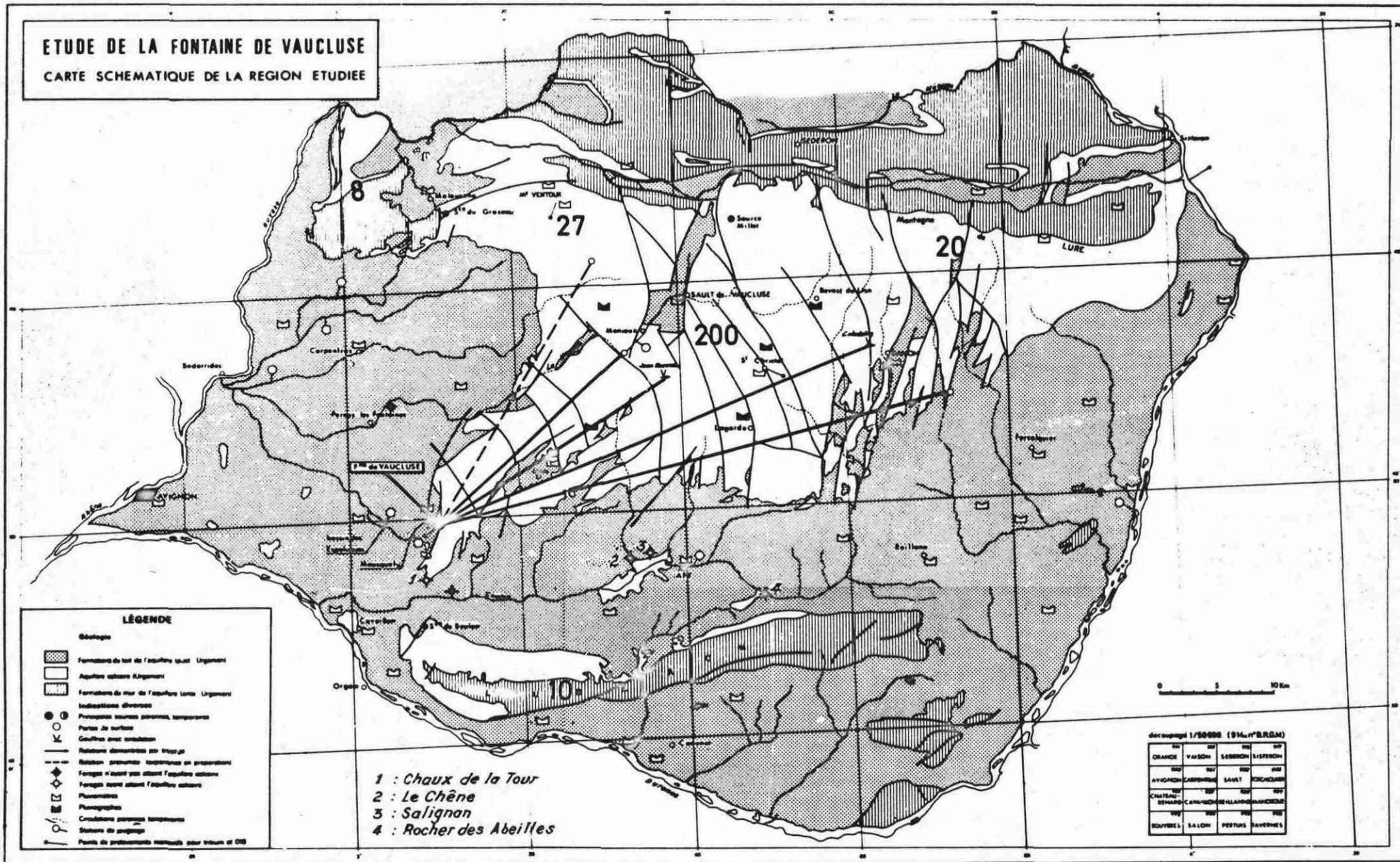
2.1.1 - Dentelles de Montmirail (angle N.W. du périmètre étudié)

Ces collines, culminant à 734m, sont en majeure partie formées de calcaires jurassiques dont les couches sont redressées à la verticale et très faillées, et de marnes et marno-calcaires d'âge Crétacé (Berriasien, Valanginien, Hauterivien) qui occupent d'importantes surfaces. Du Trias extrusif, avec gypse fréquent, couvre la région entre Suzette et La Roque Alric). A vrai dire cette région ne paraît pas devoir être incluse dans le bassin d'alimentation de la Fontaine de Vaucluse.

Les avens y sont de peu de profondeur et leur rôle hydrogéologique paraît faible (ex. : les 3 avens de St Amand).

Nombre de cavités repérées : 8.

ETUDE DE LA FONTAINE DE VAUCLUSE
CARTE SCHEMATIQUE DE LA REGION ETUDIEE



**REPARTITION DES CAVITES NATURELLES
DANS LES DIFFERENTS SECTEURS DU PERIMETRE ETUDIE**

2.1.2 - Mont Ventoux

Point culminant de toute la région étudiée, le Mont Ventoux (1 912m d'altitude) est surtout formé de calcaires crétacés. Malgré son altitude élevée (ou à cause d'elle), les phénomènes karstiques sont relativement peu importants.

C'est surtout sur son versant Nord que l'on trouve quelques cavités présentant un intérêt spéléologique. La plus remarquable est certainement la grotte du Vent, avec 490m de développement, qui comporte, au fond d'un puits de 10m environ terminé par un éboulis, une circulation d'eau repérée mais non encore atteinte.

Il serait très intéressant de colorer cette eau et de contrôler si cette circulation fait réellement partie du bassin d'alimentation de la Fontaine de Vaucluse.

Nombre de cavités repérées : 27.

2.1.3 - Plateau de Vaucluse

C'est un véritable "causse" qui, avec ses dépendances, renferme le plus grand nombre d'avens explorés.

Cette région englobe :

- les gorges de la Nesque dont les pertes contribuent à l'alimentation de la Fontaine de Vaucluse (coloration du 6 juillet 1963),
- la région de bordures occidentale et méridionale, formée surtout de Bédoulien,
- la région centrale, ou plâteau de Saint Christol d'Albion, formée surtout de Barrémien.

Le plateau de Vaucluse contient aussi les plus profonds avens (Caladaïre, Jean Nouveau). Les colorations effectuées sont toutes ressorties à la Fontaine de Vaucluse (Caladaïre, 40km, après 92 jours - Jean Nouveau, 24km, après 83 jours).

A l'Est, ce plateau est limité par l'ensemble tectonique très complexe dit "champ de fractures de Banon", dans lequel les avens sont

très abondants.

Nombre de cavités repérées : plus de 200.

2.1.4 - Montagne de Lure

L'éloignement, les difficultés d'accès et d'étude notamment en hiver, font de la Montagne de Lure la partie la moins connue. Pourtant elle est, quoique moins riche en cavités que le plateau de Vaucluse, très prometteuse et les cavités explorées à ce jour présentent un intérêt certain (aven des Cèdres, abîme de Cruis, aven de la Belette).

La coloration de la perte de la Belette, effectuée le 5 juin 1968 par les spéléologues manosquins et le Bureau de recherches géologiques et minières est ressortie après 25 jours à la Fontaine de Vaucluse, constituant sans doute la plus grande relation hydrogéologique reconnue à ce jour par coloration (46km).

En y ajoutant le groupe d'avens situés à l'Est du champ de fractures de Banon, on y a relevé une vingtaine de cavités.

2.1.5 - Chaîne du Lubéron

Cette chaîne, longue de 65km, est divisée en deux par la Combe de Lourmarin. A l'Ouest, le petit Lubéron culminant à 628m ; à l'Est, le grand Lubéron culminant à 1 125m.

Surtout composée de calcaires marneux de l'Hauterivien, et d'Urgonien en affleurements relativement réduits, elle contient peu de cavités, une dizaine seulement, et de faible importance. Le fait le plus marquant à notre avis du point de vue des spéléologues est le très intéressant phénomène des gorges du Régalon qui pourraient représenter un ancien réseau souterrain dont la voûte aurait disparu.

2.2 - Énumération des cavités recensées

Cette énumération est donnée dans l'ordre alphabétique du nom principal le plus connu. Les synonymies sont données s'il y a lieu, avec renvoi à la dénomination principale. A la suite sont indiqués le département (par son numéro minéralogique) et la commune.

Les coordonnées Lambert (X et Y) (Zone Sud) sont données telles qu'elles nous ont été communiquées par les divers groupes spéléologiques qui les ont mesurées : elles peuvent parfois être entachées d'une légère imprécision.

Les altitudes intéressantes sont indiquées par :

Z = altitude de l'orifice en mètres.

Z' = altitude du fond en mètres.

Les profondeurs sont indiquées par la lettre D (dénivellation), parfois positives (remontées), le plus souvent négatives (avens).

Les développements sont indiqués par la lettre L (longueur) : ils ne sont donnés que lorsqu'ils sont différents de D (les avens formés d'un simple puits n'ont pas cette rubrique).

Ces diverses indications sont suivies par la nature de la cavité selon ses caractéristiques de régime et de pénétrabilité.

Une description très succincte suit quelques fois. Dans certains cas, les renseignements que nous avons pu recueillir sont trop incomplets et nous nous sommes contentés d'indiquer les coordonnées.

Des descriptions plus détaillées ayant été fournies dans les dossiers remis au Bureau de recherches géologiques et minières, nous ne les reproduirons pas ici pour ne pas alourdir le texte; nous contentant de signaler l'existence d'un dossier par son numéro national suivi entre parenthèses de l'indice de classement B.R.G.M., dossier auquel le lecteur pourra se référer s'il désire des renseignements plus complets sur une cavité.

- 1 - ABORIES, Grotte n° 1 des - 84 La Roque Alric -
X = 818 340 - Y = 208 360 - Z = 360 - Z' = 360
Grotte fossile - B.R.G.M. 2 884 (915.5.7)
- 2 - ABORIES, Grotte n° 2 des - 84 La Roque Alric -
X = 818 710 - Y = 208 340 - Z = 358 - Z' = 358
Grotte fossile - B.R.G.M. 2 885 (915.5.8)
- 3 - ABREUVOIRS, Aven des - 04 St Vincent s/ Jabron -
X = 870 500 - Y = 216 575 - Z = 1 480 - Z' = 1 469 - D = -11 - L = 17
Aven fossile -
Puits unique recoupant une diaclase à 120°.
- 4 - AGRENIERS, Aven n° 1 des - 04 Banon -
X = 868 025 - Y = 198 340 - Z = 700 - Z' = 688 - D = -12 - L = 25
Aven fossile - B.R.G.M. 2 564 (942.4.6)
Puits en cloche donnant sur un éboulis. Une lucarne donne accès à un autre puits de 10m.

Aven d' AUREL 84

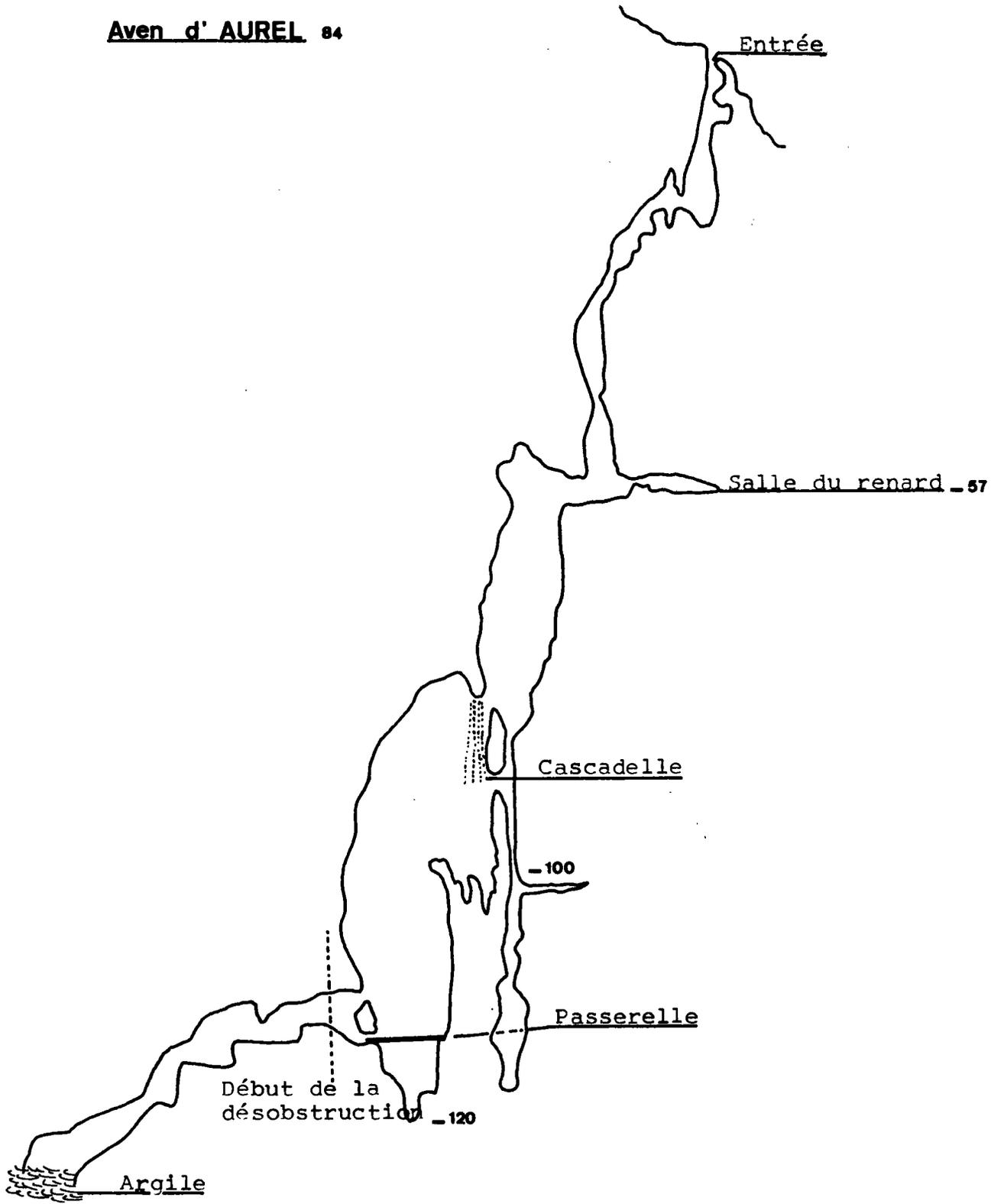


Planche 3

- 5 - AGRENIERS, Aven n° 2 des - 04 Banon -
X = 867 770 - Y = 198 775 - Z = 705 - Z' = 671 - D = -34 - L = 85
Aven fossile - B.R.G.M. 2 565 (942.4.1)
Un puits de 23m suivi d'un méandre.
- 6 - AGRENIERS, Aven n° 3 des - 04 Banon -
X = 867 880 - Y = 198 310 - Z = 700 - Z' = 662 - D = -38
Aven fossile -
Puits de 8m donnant sur une grande salle d'effondrement.
ANGES, Grotte de Notre Dame des (voir à NOTRE DAME des ANGES)
- 7 - ASCLE, Grotte de l' - 84 Suzette -
X = 819 020 - Y = 213 390 - Z = 401 - Z' = 401
Grotte fossile - B.R.G.M. 7 676 (915.5.11)
- 8 - AUBAGNE, Aven d' - 84 Méthamis -
X = 832 900 - Y = 199 850 - Z = 380
Aven fossile - B.R.G.M. 2 252 (941.3.4)
AUGIER BENJAMIN, Aven d' (voir à TABASSE)
- 9 - AUREL, Aven n° 1 d' - 84 Aurel -
X = 846 900 - Y = 206 600 - Z = 810 - Z' = 690 - D = -120
Aven fossile regard permanent - B.R.G.M. 1 549 (916.5.1)
Ouverture de 0,40x0,40 dans le Barrémien. Se compose principalement de 6 puits et de 2 diaclases (cf. planche 3). On observe une petite cascade dans l'avant dernier puits, vers la cote -80. Dans le dernier puits, une galerie s'ouvre à la cote -105. Elle est obstruée par l'argile, mais fait l'objet de travaux de désobstruction de la part du G.S. Carpentras qui a progressé de 25m jusqu'à maintenant.
- 10 - AUREL, Petit aven n° 2 d' - 84 Aurel -
X = 846 900 - Y = 206 700 - Z = 790 - Z' = 787 - D = -3
Aven fossile - B.R.G.M. 2 949 (916.5.4)
- 11 - AUTRAN, Aven - 84 St Christol -
X = 850 580 - Y = 198 075 - Z = 955 - Z' = 944,50 - D = -10,50
Aven fossile - B.R.G.M. 7 572 (942.1.21)
- 12 - AZE, Aven de l' - 84 St Christol -
X = 852 190 - Y = 196 560 - Z = 885 - Z' = 835 - D = -50 - L = 50
Aven fossile - B.R.G.M. 147 (942.1.6)
Aven composé de puits peu importants (descente en escalier). Grand éboulis se terminant sur une paroi verticale de 30m.
- 13 - BARALLIER, Aven du - 84 St Saturnin d'Apt -
X = 845 840 - Y = 192 960 - Z = 1 003 - Z' = 998 - D = -5
Aven fossile - B.R.G.M. 5 553 (942.5.8)
Aven formé par un puits étroit terminé par un éboulis sec.
- 14 - BARBERES, Aven des - (ou de BARBERIS) - 84 Blauvac -
X = 837 840 - Y = 197 120 - Z = 674
Aven fossile - B.R.G.M. 2 806 (941.3.6)
- 15 - BAROZZI, Aven - 84 Robion -
X = 823 620 - Y = 175 350 - Z = 300 - Z' = 286 - D = -14 - L = 15
Aven fossile -
Aven constitué par un seul puits.
- 16 - BARRUOUX, Aven du - 84 Sault -
X = 845 000 - Y = 196 450 - Z = 900 - Z' = 871 - D = -29
Aven fossile -
Puits concrétionné donnant sur une salle circulaire à -20m. Aven continuant par un divercule jusqu'à -29m.

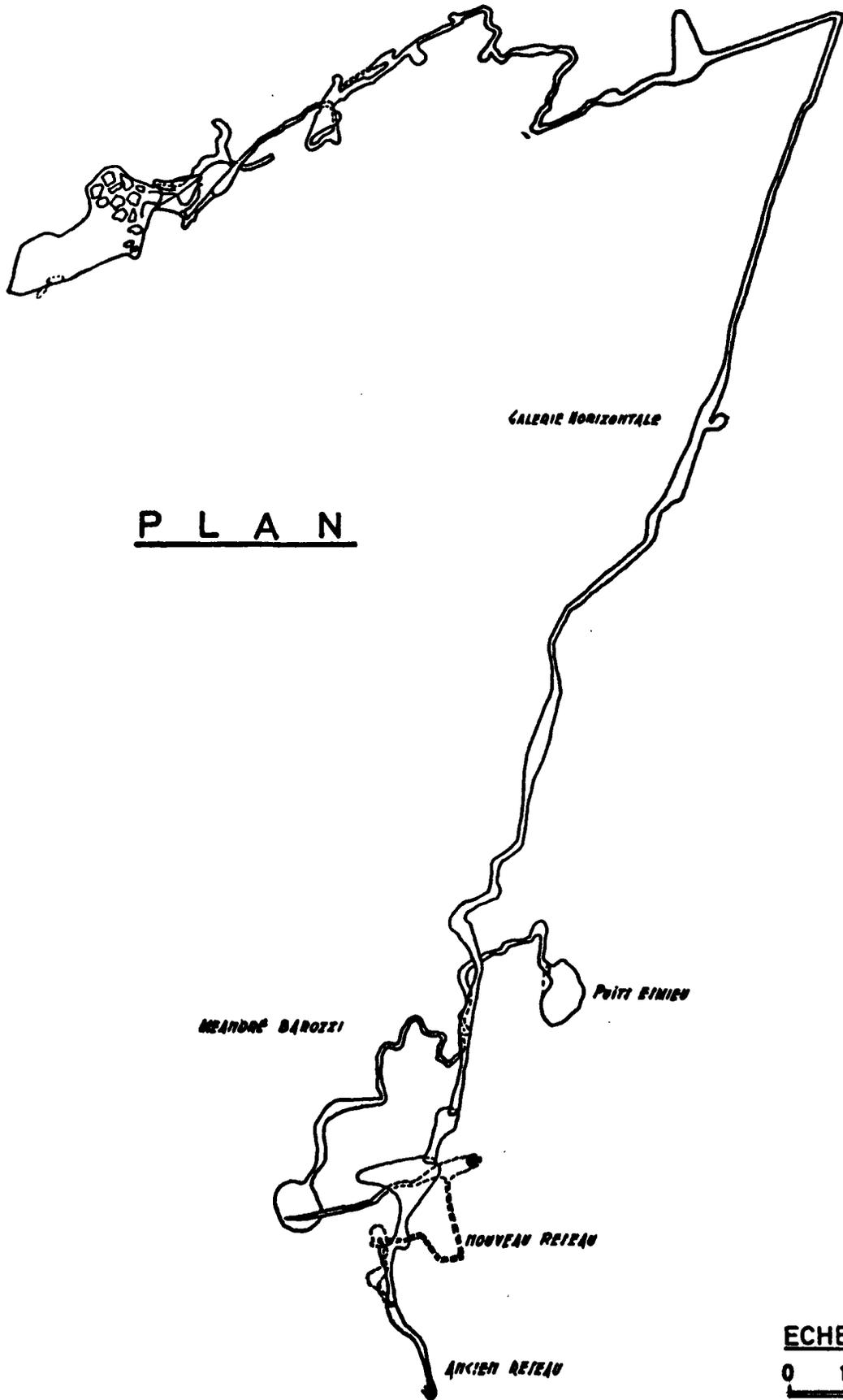
BARRUOLS, Aven du Plan des (voir à PLAN DES BARRUOLS)

- 17 - BARTHEE, Aven de la - 84 St Christol -
X = 853 525 - Y = 199 050 - Z = 830 - Z' = 822 - D = -8
Aven fossile - B.R.G.M. 1 509 (942.2.19)
- 18 - BASSETS, Aven des - 04 Redortiers -
X = 859 900 - Y = 202 250 - Z = 999
Aven fossile - B.R.G.M. 1 996 (942.3.47)
- 19 - BASSET, Aven du - 04 Simiane -
X = 855 200 - Y = 192 200 - Z = 960
Aven fossile - B.R.G.M. 2 004 (942.6.8)
- 20 - BAUDE, Grotte de - 84 Robion -
X = 823 115 - Y = 174 370 - Z = 400 - Z' = 400 - L = environ 10-12m
Grotte fossile -
Deux grottes situées en pleine paroi des rochers de la Baude. Fond terreux,
sec.
- 21 - BAUMANIERE, Grotte de la - 84 Methamis -
X = 831 45 - Y = 195 10 - Z = 356
Grotte fossile - B.R.G.M. 2 253 (941.3.5)
- 22 - BAUME de l'OR, Grotte - 84 Bonnieux -
X = 837 300 - Y = 170 200 - Z = 500
Grotte fossile -
- 23 - BAUME de l'OR, n° 1 - 84 St Léger d'Orange -
X = 835 880 - Y = 213 480 - Z = 1 280 - Z' = 1 237 - D = -3 - L = 43
Aven-grotte fossile - B.R.G.M. 2 882 (915.7.5)
- 24 - BAUME de l'OR, n° 2 - 84 St Léger d'Orange -
X = 835 890 - Y = 213 330 - Z = 1 260 - Z' = 1 147 - L = 13
Aven fossile - B.R.G.M. 2 896 (915.7.7)
- BAUMES, Grotte des trois (voir à TROIS BAUMES)
- 25 - BEAUMES, Grotte n° 1 de - 84 Beaumes de Venise -
X = 814 750 - Y = 204 400 - Z = 240
Grotte fossile - B.R.G.M. 2 942 (914.8.2)
- 26 - BEAUMES, Grotte n° 2 de - 84 Beaumes de Venise -
X = 814 730 - Y = 204 411 - Z = 240
Grotte fossile - B.R.G.M. 2 943 (914.8.3)
- 27 - BEAUMES, Grotte n° 3 de - 84 Beaumes de Venise -
X = 814 650 - Y = 204 431 - Z = 240
Grotte fossile - B.R.G.M. 2 944 (914.8.4)
- 28 - BEAUMES, Grotte n° 4 de - 84 Beaumes de Venise -
X = 814 600 - Y = 204 450 - Z = 240
Grotte fossile - B.R.G.M. 2 945 (914.8.5)
- 29 - BEAUMES, Grotte n° 5 de - 84 Beaumes de Venise -
X = 814 550 - Y = 204 500 - Z = 240
Grotte fossile - B.R.G.M. 2 946 (914.8.6)
- 30 - BEAUMES ROUGES, Aven Nord de - 84 Fontaine de Vaucluse -
X = 823 865 - Y = 185 060 - Z = 242 - Z' = 224 - D = -18 - L = 20
Aven fossile -
Un puits vertical de 12m arrivant dans une salle avec éboulis ; de cette
salle on accède à un second puits de 6m arrivant sur un autre éboulis très
instable.

- 31 - BEAUMES ROUGES, Aven Sud de - 84 Fontaine de Vaucluse -
X = 823 910 - Y = 184 980 - Z = 255 - Z' = 245 - D = -10 - L = 10
Aven fossile -
Creusé artificiellement dans un éboulis, sur environ 2m, débouche sur l'ouverture d'une faille d'environ 7m de profondeur, qui donne accès à une petite salle.
- 32 - BEGUE, Aven du - 84 Monieux -
X = 843 140 - Y = 198 230 - Z = 788 - Z' = 782,80 - D = -5,20 - L = 7
Aven fossile - B.R.G.M. 8 436 (941.4.31)
Présente un éboulis important dans une diaclase.
- 33 - BELETTE, Aven de la - 04 Ongles -
X = 869 630 - Y = 195 390 - Z = 645 - Z' = 635 - D = -10
Aven perte temporaire - B.R.G.M. 1 492 (942.8.9)
Aven s'ouvrant dans le lit d'un petit ruisseau, le plus souvent à sec.
Le 5 juin 1968, alors que de très violents orages sévissaient sur la région, 60kgs de fluorescéine furent déversés dans l'aven. 25 jours plus tard la coloration ressortait à la Fontaine de Vaucluse (cf. planche 2).
- 34 - BERIGOULE, Grotte de (voir à ETROITS)
- 34 - BERTRANET, Aven de - 84 Saumane -
X = 867 350 - Y = 202 600 - Z = 785 - Z' = 777 - D = -8
Aven fossile - B.R.G.M. 2 563 (942.4.8)
BERTRANET, Aven de la Chapelle St Michel de (voir à CHAPELLE St MICHEL)
- 35 - BISE, Aven de la - 84 Simiane la Rotonde -
X = 857 850 - Y = 194 350 - Z = 775 - Z' = 764 - D = -11 - L = 23
Aven fossile - B.R.G.M. 1 475 (942.6.3)
Puits de 6m donnant sur un éboulis, suivi d'une petite salle.
- 36 - BIZOTTE, Aven de la - 04 Ongles -
X = 873 400 - Y = 203 150 - Z = 1 150
Aven fossile - B.R.G.M. 2 560 (942.4.5)
- 37 - BLAQUES, Aven de - 84 Simiane la Rotonde -
X = 858 000 - Y = 193 200 - Z = 830
Aven fossile -
(Peut être est-il le même que l'Aven de Terrebroche ?)
- 38 - BOISSIER, Aven n° 1 de - (= n° 1 du CONSARUM) - 84 Monieux -
X = 840 900 - Y = 195 560 - Z = 850 - Z' = 842,40 - D = -7;60 - L = 9
Aven fossile - B.R.G.M. 7 673 (941.4.24)
Cet aven est formé d'un puits unique.
- 39 - BOISSIER, Aven n° 2 de - (= n° 2 du CONSARUM) - 84 Monieux -
X = 840 900 - Y = 195 560 - Z = 850 - Z' = 835 - D = -15,60 - L = 20 à 25
Aven fossile -
Cet aven se caractérise par deux orifices d'entrée qui se prolongent en deux puits parallèles se rejoignant à la cote -8m. Du fond de cet aven, recouvert par un éboulis en pente douce (à peu près 45°), on accède à une petite salle concrétionnée.
- 40 - BOUFFARD, Aven du - 84 Sault -
X = 846 320 - Y = 202 335 - Z = 750 - Z' = 730,20 - D = -19,80 - L = 47
Aven fossile - B.R.G.M. 155 (942.1.7)
Cet aven s'ouvre par un puits unique se prolongeant en une diaclase qui donne accès à une petite salle. Le fond est recouvert d'un éboulis sans aucune trace d'humidité.

- 41 - BOUILLADOIRES, Aven des - 84 Gordes -
 $X = 829\ 800 - (830) - Y = 179\ 200\ (170-150) - Z = 193 - Z' = 186 = D = -7$
 Aven fossile regard permanent - B.R.G.M. 139 (967.2.)
- 42 - BOUISSARD, Aven de - 84 Sault -
 $X = 847\ 700 - Y = 200\ 600 - Z = 260$
 Aven fossile - B.R.G.M. 2 003 (942.1.14)
- 43 - BORNE de l'ORGE, Grotte - 04 Ongles -
 $X = 871\ 450 - Y = 197\ 500 - Z = 620$
 Grotte fossile - B.R.G.M. 2 559 (942.4.3)
- BOUDIN, Aven de la Carrière (voir à CARRIERE BOUDIN)
- BRAMOFAM, TRAOU DI (voir à COMBESCURE, Grotte de)
- 44 - BRANCOUL, Aven de - (ou de BRACOUIL) - 84 Sault -
 $X = 844\ 770 - Y = 199\ 480 - Z = 772 - Z' = 750 - D = -22 - L = 35$
 Aven fossile - B.R.G.M. 2 807 (941.4.9)
 Aven formé uniquement de deux puits.
- 45 - BRASQUE, Grotte-aven de la - (= Grotte du CASTELLET) - 84 Sault -
 $X = 847\ 750 - Y = 196\ 290 - Z = 825 - Z' = 825$
 Grotte fossile - B.R.G.M. 2 901 (942.1.19)
- 46 - BREGAVON, Aven du - 84 St Saturnin d'Apt -
 $X = 846\ 080 - Y = 193\ 160 - Z = 1\ 025$
 Aven fossile - B.R.G.M. 5 552 (942.5.7)
- 47 - BRIEUX, Grotte de - 04 Redortiers -
 $X = 863\ 350 - Y = 201\ 250 - Z = 970 - L = 380$
 Grotte émergence pérenne - B.R.G.M. 1 997 (942.3.18)
- 48 - BRIGANDS, Grotte des - 84 Bonnieux -
 $X = 841\ 850 - Y = 172\ 100 - Z = 310$
 Grotte fossile - B.R.G.M. 2 805 (967.8.5)
- BROUSSIÈRE, Aven de la grande (voir à GRANDE BROUSSIÈRE)
- 49 - BROUVILLE, Aven de la - 84 Sault -
 $X = 849\ 400 - Y = 197\ 700 - Z = 1\ 030$
 Aven fossile - B.R.G.M. 1 506 (942.1.11)
- 50 - BRUNY, Aven de - 84 Auribeau -
 $X = 850\ 400 - Y = 173\ 750 - Z = 950$
 Aven fossile regard temporaire - B.R.G.M. 140 (968.5.1)
- 51 - BRUSQUET, Aven du - 84 St Christol -
 $X = 859\ 650 - Y = 202\ 887 - Z = 995 - Z' = 989 - D = -6 - L = 6$
 Aven fossile - B.R.G.M. 8 326 (942.3.48)
 Il s'agit d'un aven d'effondrement en partie obstrué par des immondices.
- 52 - CABANE, Aven de la - 84 Sault -
 $X = 845\ 980 - Y = 195\ 150 - Z = 980 - Z' = 969 - D = -11$
 Aven-fossile - B.R.G.M. 5 550 (942.1.3)
 Présence de belles concrétions, dont certaines colorées par du minerai de Manganèse.
- 53 - CABANES, Aven des - 84 Sault -
 $X = 842\ 650 - Y = 194\ 650 - Z = 730$
 Aven fossile - B.R.G.M. 2 254 (941.4.7)
- 54 - CALADATRE, Gouffre du - (ou de l'OBOEUF) - 04 Montsalier -
 $X = 861\ 630 - Y = 198\ 010 - Z = 885 - Z' = 215 - D = -670 - L = 1\ 200$
 Aven fossile regard permanent - B.R.G.M. 8 (942.3.3)

SOCIETE SPELEOLOGIQUE D'AVIGNON
GOUFFRE DU CALADAIRE



Locci 9.

Planche 4

- MORPHOLOGIE

Le gouffre du Caladaïre (cf. planches 4 et 5), situé dans le champ de fractures de Banon, est composé principalement d'importantes diaclases qui semblent reliées entre elles par des séries de puits. Il s'agit bien de diaclases et non pas de failles car on n'observe ni miroir, ni rejet. Ces diaclases sont colmatées en certains points par des concrétionnements, de l'argile ou des éboulis, ce qui tend à leur donner au niveau de ces points particuliers des allures de puits ou de galeries. Au stade actuel de nos explorations, on peut dire que le Caladaïre est essentiellement composé de 5 diaclases :

- 1° : orientation NE-SO : Ouverture, premier puits, deuxième puits, diaclase à crans, cascades.
- 2° : même orientation, reliée parallèlement à la précédente par le "labyrinthe" : puits en Diédre, se poursuivant par des niveaux supérieurs encore inexplorés.
- 3° : même orientation, parallèle à la première, reliée à la précédente par le puits de "Rognon" : puits de la Lamentation, camp-relais, galerie horizontale (première partie).
- 4° : orientation S-SO-N-NE : Galerie horizontale (deuxième partie), galerie d'argile, puits Noir, puits du Balcon, ancien fond (-487).
- 5° : sensiblement orientée dans la même direction que la première, conduit jusqu'au fond actuel (-670).

C'est ainsi que l'on peut observer les grandes lignes de fractures à la faveur desquelles le gouffre s'est formé. Ce sont ces lignes qui ont été suivies par les eaux d'infiltration, à la recherche de leur niveau d'équilibre (cannelures d'érosion contre la paroi NE à la base du premier puits et dans les "cascades", parois déchiquetées par la circulation d'eau dans le méandre (-445) et dans le puits de 122m.

Notons que la coupe verticale annexée pour les besoins de la figuration donne simplement une idée du cheminement suivi et ne retrace absolument pas la morphologie et le volume réels du gouffre.

- GEOLOGIE

Le gouffre du Caladaïre s'ouvre dans les calcaires du Bédoulien (Aptien inférieur). Les assises bédouliennes reposant sur un niveau de polypiers assez constant dans la région, on peut affirmer que cet horizon se situe dans le Caladaïre entre les cotes -80 et -95 ; entre ces niveaux, on se trouve sous l'éboulis de colmatage qui sépare le "premier puits" du "puits de 90m". Ce dernier ayant des parois très concrétionnées, aucune observation n'a pu être réalisée pour vérifier la constance de ce niveau. Seul, un sondage, difficile à effectuer du fait de la situation de l'observateur suspendu dans le vide à plusieurs mètres des parois, au milieu du puits, pourrait permettre cette vérification.

Le gouffre se poursuit alors dans les calcaires Barrémiens. Une importante quantité de Néohibolites Semicanaliculatus Blainv., récoltée à la cote -408, permet de déterminer un Barrémien supérieur. On pénètre ensuite dans le Barrémien inférieur vers la cote -450, déterminé par la récolte de Heteraster Oblongus d'Orb., Belemnites Minimus Blainv., Ostrea Aquila d'Orb., que l'on rencontre jusqu'au fond (-670) ; ce qui confirme l'épaisseur de 600m attribuée à la couche des calcaires Barrémiens dans la région.

- HYDROGEOLOGIE

On observe la présence d'eau dans ce gouffre à plusieurs niveaux :

Gouffre du CALADAIRE

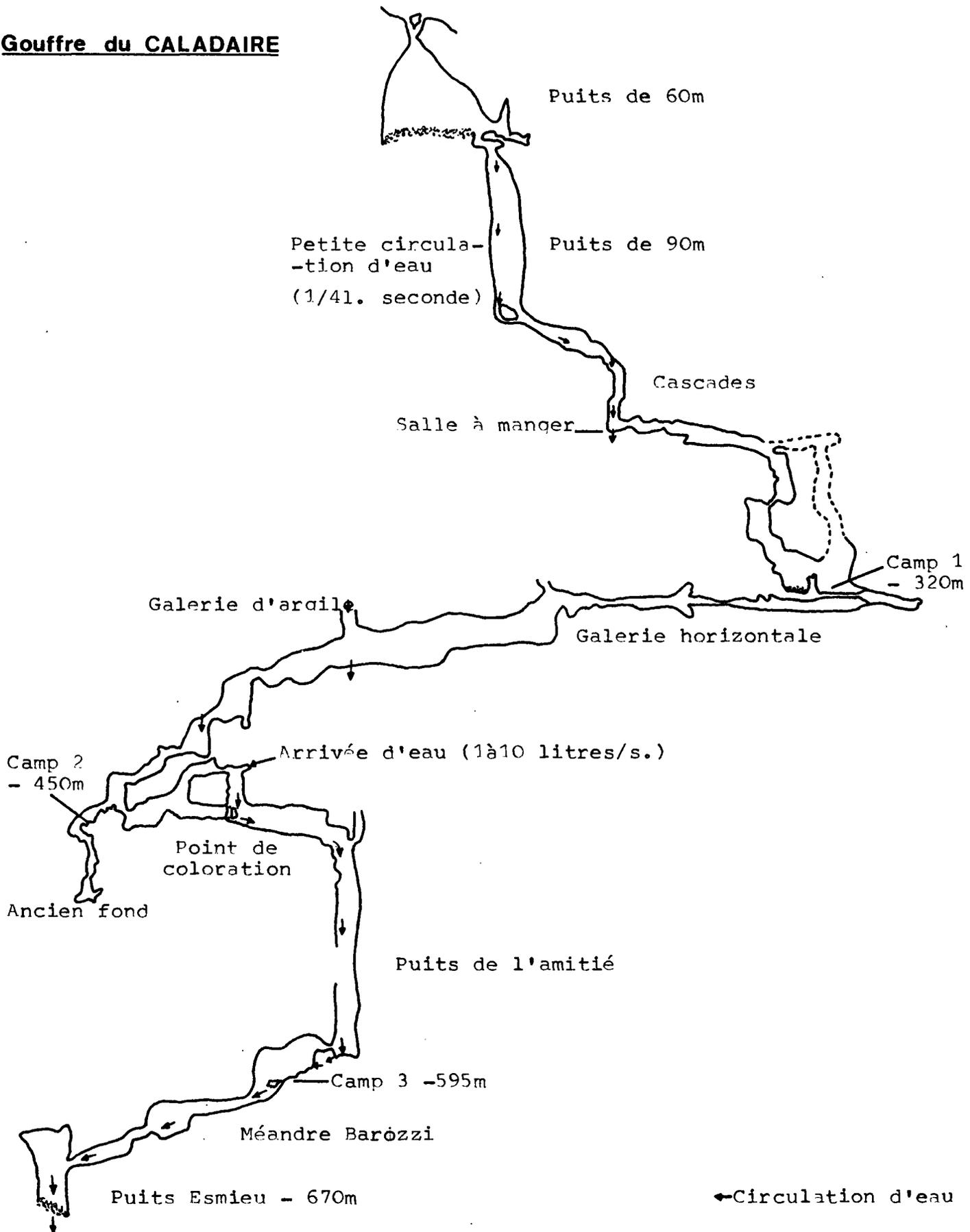
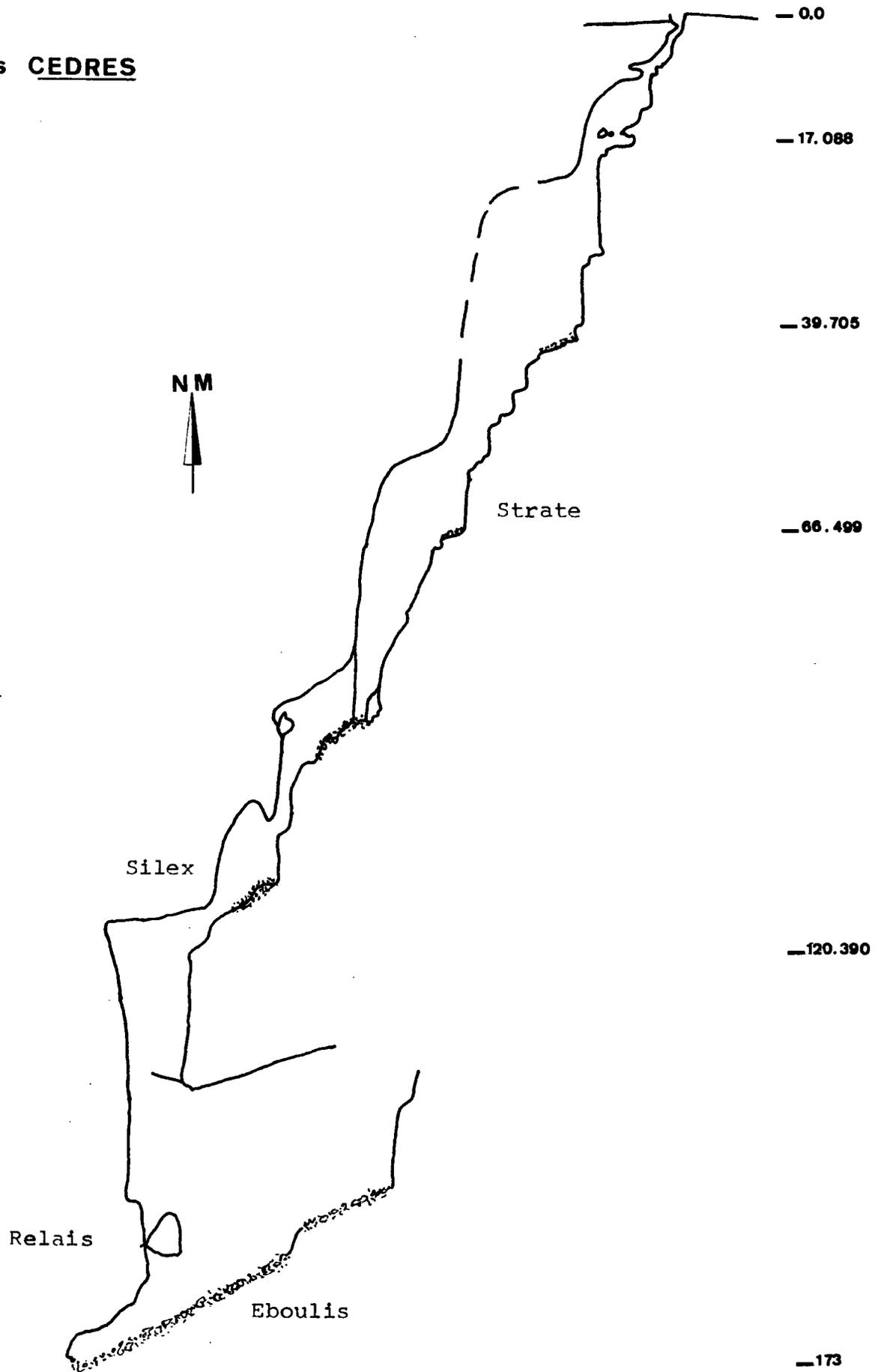


Planche 5

- à -72 dans la salle basse contiguë au relais du deuxième puits, une petite source alimentant une flaque peu importante se perd immédiatement.
 - à -166, les suintements des parois du puits de 90m se rassemblent dans un gour dont le trop-plein se perd.
 - à -200, on rencontre la première circulation pérenne du gouffre (débit de 1/4 à 1 l/s) qui forme 2 cascades dont l'eau se perd à -230m après avoir alimenté un gour assez important à la base de la deuxième cascade.
 - à -400, on observe une faible circulation dans le puits Noir, alimentant un gour à la base de ce puits.
 - à -445, enfin, on rencontre la circulation d'eau la plus importante du gouffre (débit de 1 à 10 l/s). C'est là que fut effectuée le 12 août 1966, selon les directives du Bureau de recherches géologiques et minières, une coloration à l'aide de 50kg de fluoresceïne, alors que le débit était inférieur à 1 l/s. La fluoresceïne devait être détectée 92 jours plus tard à la Fontaine de Vaucluse, démontrant ainsi la relation entre le gouffre et la célèbre exurgence (cf. planche 2). Une crue très violente a d'ailleurs été observée à cet endroit en 1968, bloquant le méandre d'accès au puits de 122m et isolant les spéléologues du fond pendant 24 heures. Le débit de la crue a été évalué approximativement à 10 l/s. Cette circulation d'eau se poursuit jusqu'au fond (-670), où elle se perd dans l'éboulis terminal.
- 55 - CAMP, Aven du - (= de la petite RABASSE) - 84 Blauvac -
X = 835 760 - Y = 198 230 - Z = 380 - Z' = 353,50 - D = -26,5 - L = 30
Aven fossile - B.R.G.M. 2 238 (941.3.2)
Un seul puits se terminant par un éboulis.
- 56 - CANTONNIER, Grotte n° 1 du - 84 Monieux -
X = 838 620 - Y = 199 860 - Z = 620
Grotte fossile - B.R.G.M. 2 876a (941.4.15)
- 57 - CANTONNIER, Grotte n° 2 du - 84 Monieux -
X = 838 660 - Y = 199 460 - Z = 617
Grotte fossile - B.R.G.M. 2 876b (941.4.16)
- 58 - CARLET, Aven du - 04 Roche-Giron -
X = 865 500 - Y = 210 000 - Z = 1 300
Aven fossile - B.R.G.M. 138 (916.7.1)
CARRIERE, Avens n° 1 et 2 de la (voir à PIERRE DE CHAMPEVILLE)
- 59 - CARRIERE BOUDIN, Aven de la - 84 Thor -
X = 812 950 - Y = 186 290 - Z = 55 - Z' = 45 - D = -10 - L = .80
Aven fossile - B.R.G.M. 8 417 (940.8.16)
Succession de galeries très étroites avec suintement sur paroi Ouest.
- 60 - CASQUE D'OR, Grotte du - 84 Robion -
X = 822 950 - Y = 174 700 - Z = 130 - L = 18 environ.
Grotte fossile -
Une galerie horizontale.
- 61 - CASSAIRE, Aven du - 04 Ongles -
Aven fossile regard temporaire -
A proximité (50m Est) de l'Aven de la Belette.
Puits de 10m donnant accès à un boyau de 15m suivi d'un petit puits de 5m en cours de désobstruction. Bruit d'eau en période de pluies.

Aven des CEDRES



Ech. 1/700^{ème}

Planche 6

-173

- 62 - CASSETTE, Aven de la - 84 St Saturnin d'Apt -
X = 846 400 - Y = 192 600 - Z = 954
Aven fossile - B.R.G.M. 148 (942.5.22)
- 63 - CASTELAS, Grotte du - 84 Robion -
X = 822 975 - Y = 174 040 - Z = 300 - Z' = 300 - L = 7 environ.
Grotte fossile -
CASTELLET, Grotte du (voir à BRASQUE)
- 64 - CASTOR, Aven du - 84 St Christol -
X = 852 150 - Y = 199 600 - Z = 820
Aven fossile -
- 65 - CASTOR, Aven du petit - 84 St Christol -
X = 853 000 - Y = 198 860 - Z = 836
Aven fossile - B.R.G.M. 7 573 (942.2.24)
- 66 - CEDRES, Aven des - 04 St Etienne les Orgues -
X = 877 650 - Y = 203 250 - Z = 1 040 - Z' = 867 - D = -173
Aven fossile regard temporaire - B.R.G.M. 1 940 (943.1.1)

GEOLOGIE

L'aven des Cèdres (cf. planche 6) est entièrement compris dans le Bédoulien, terrain très épais, constitué de calcaire en gros bancs, finement bioclastique et riche en silex formant de gros rognons, vers la cote -118, il y a une variation de faciès, les lits de silex sont moins épais et plus étirés, puis les gros rognons redeviennent la règle jusqu'au fond.

La deuxième moitié du dernier puits (-143 -173) est encadrée par les lèvres d'une faille N.NE-S.SW, le pendage de la faille mesuré au bas du dernier puits est de 4° vers l'Ouest. Le pendage des couches mesuré au même endroit au contact de deux strates est de 14° vers le Sud. On peut donc considérer cette faille comme subverticale, ce léger pendage ayant pu lui être donné par les accidents tectoniques postérieurs.

A la partie Nord de la salle du fond, le plafond qui vient au contact du plancher, est constitué par une roche entièrement mylonitisée, broyée entre les lèvres de la faille, le plancher est aussi constitué de blocs de calcaire qui ont comblé l'espace compris entre les lèvres.

Le rejet de cette faille est difficile à évaluer, en étudiant la carte géologique, on constate que les failles passant par la crête de Lure ont un rejet très faible, on peut considérer qu'il en est de même pour la faille passant au niveau des Cèdres. Cela ne veut pas dire que la cassure n'est pas importante, mais le rejet a dû être compensé par des accidents ultérieurs.

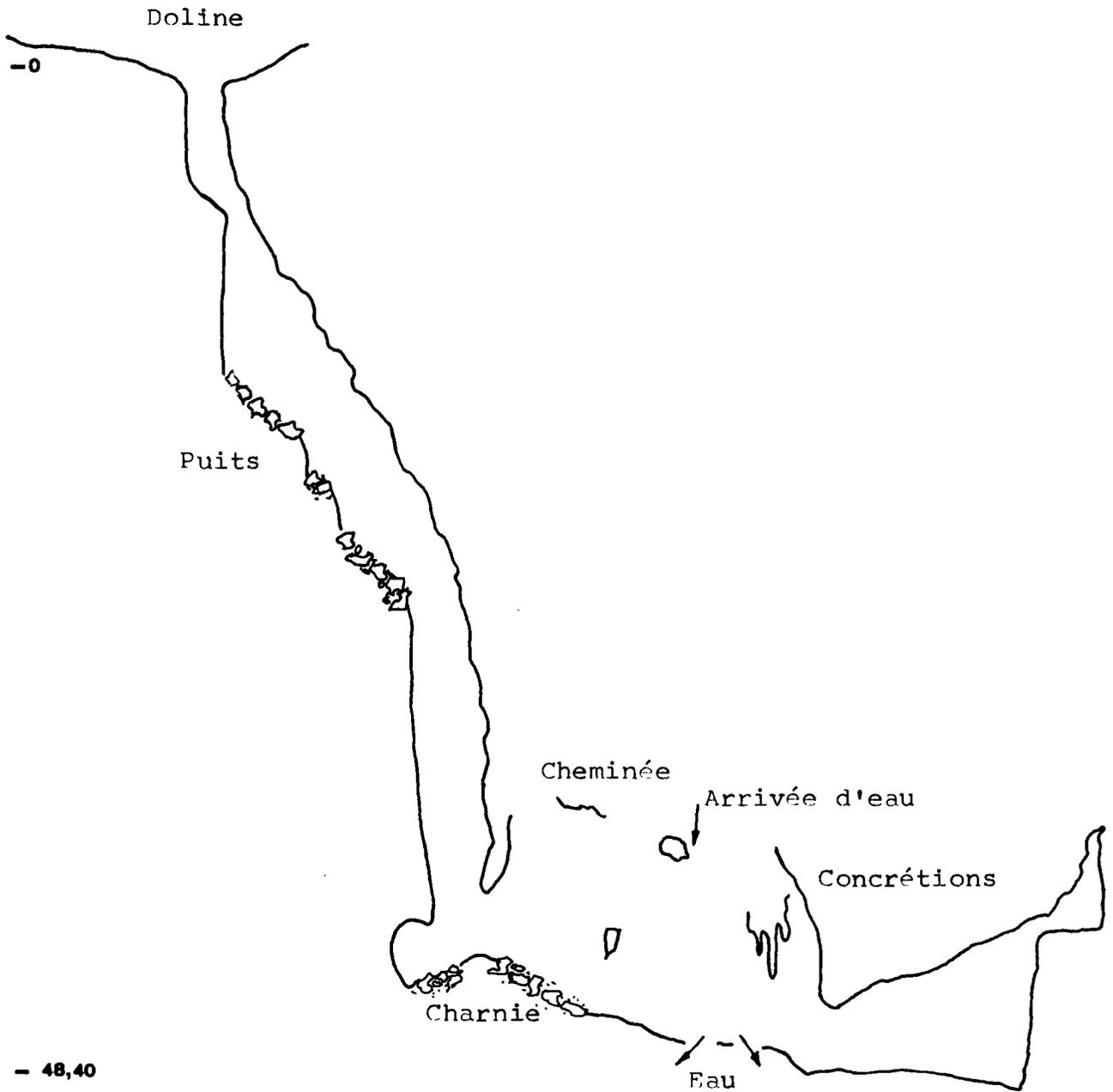
Il semble que cette salle, comprise entre les deux lèvres de la faille, soit due principalement à un accident tectonique, avec une action karstique assez réduite. Le reste du réseau s'est formé à la faveur de fissures et diaclases que l'on peut observer en divers points.

D'après ces considérations d'ordre tectonique, il y a peu de chances pour que l'aven se prolonge en profondeur. L'eau n'a pas à fournir de travail, elle s'infiltré directement au travers de l'éboulis qui a comblé l'espace compris entre les lèvres. Mais il est certain que l'eau descend profondément, car la cassure est importante. Situé en plein coeur du karst pré-alpin, l'aven des Cèdres est actuellement semi-actif. Les concrétionnements sont très réduits par le nombre et par la taille, on peut observer quelques coulées de calcite et de rares petits stalactites.

- 67 - CERVIER, Aven du - 84 Fontaine de Vaucluse -
X = 825 290 - Y = 184 170 - Z = 430 - Z' = 415 - D = -15
Aven fossile -
Un puits vertical colmaté par un éboulis.
- 68 - CHANTEMERLE, Aven de - 04 Simiane-la-Rotonde -
X = 858 248 - Y = 190 165 - Z = 748 - Z' = 700 - D = -48
Aven fossile regard temporaire - B.R.G.M. 1 992 (942.6.7)
Premier puits d'une profondeur de huit mètres amenant sur un redan à surface subhorizontale, et au sol recouvert d'éboulis. Un étranglement ramène les parois à la distance de 0,70m. Ce qui donne accès au second puits jusqu'à la cote -19,80. Un important éboulis s'allongeant vers le Nord, encombre le fond de ce puits. C'est d'ailleurs sur la paroi Nord, que s'ouvre à la cote -14,80 une lucarne de passage assez difficile, donnant accès à une chaudière très étroite, sur deux mètres de longueur.
Un puits de forme tronconique s'ouvre au bout de cette chaudière, de cinq mètres de largeur environ à sa base, qui se situe à la cote -42,70. On peut noter sur ce fond très argileux une circulation d'eau assez importante, et un concrétionnement des parois remarquable en cet endroit.
Depuis le fond de ce puits s'étire de la paroi NW, un boyau de cinq mètres de long très étroit et tapissé d'argile, conduisant dans un petit puits de cinq mètres de profondeur environ, et contenant une flaque d'eau assez large.
- 69 - CHAPELLE St MICHEL DE BERTRANET, Aven de la - 04 Saumane -
X = 867 300 - Y = 201 900 - Z = 768
Aven fossile - B.R.G.M. 1 497 (942.4.7)
Possibilité d'identité avec l'aven de Bertranet.
- 70 - CHARBONNIERE, Aven de la - 84 Lioux -
X = 839 870 - Y = 193 200 - Z = 700 - Z' = 678 - D = -22
Aven fossile - B.R.G.M. 151 (941.8.34)
Aven ouvert par effondrement ; se compose de deux puits.
- 71 - CHARLET, Aven du - 84 Malaucène -
X = 824 000 - Y = 208 800 - Z = 495
Aven fossile - B.R.G.M. 2 875 (915.6.1)
- 72 - CHARLIN, Trou du - 84 Lagnes -
X = 822 640 - Y = 179 910 - Z = 115 - Z' = 111,50 - D = -3,50 - L = 6
Aven fossile -
Conduite forcée obstruée par l'argile; pourrait avoir un rapport avec la résurgence de Charlin située 15m plus bas.
- 73 - CHARLIN, Résurgence de - 84 Lagnes -
X = 822 640 - Y = 179 910 - Z = 100
Emergence temporaire impénétrable --
Située à 4,400km de Fontaine de Vaucluse, ne coule que temporairement.
- 74 - CHASSEUR, Aven du - 84 Flassan -
X = 835 600 - Y = 205 500 - Z = 750
Aven fossile - B.R.G.M. 2 235 (915.7.2)
CHATAIGNIER, Aven du grand (voir à GRAND CHATAIGNIER)
- 75 - CHATAIGNIERS, Aven des - 84 Saumane -
X = 867 330 - Y = 202 645 - Z = 795 - D = -35 - L = 35
Aven fossile -
Un seul puits.

- 76 - CHATEAU, Aven du - 84 St Christol -
X = 852 875 - Y = 196 925 - Z = 860 - Z' = 783 - D = -77
Aven fossile regard permanent -
Premier puits de 45m se terminant sur une petite salle, suivi d'une succession de petits puits. Cascade tombant dans le 4ème puits. Cet aven qui s'ouvre dans le village de St Christol est actuellement inaccessible car il est utilisé comme fosse d'aisance par le propriétaire.
- 77 - CHAVON, Aven de - 04 Simiane-la-Rotonde -
X = 857 250 - Y = 197 800 - Z = 868
Aven fossile - B.R.G.M. 142 (942.2.14)
CHEYRAN, Grotte renardière de (voir à RENARDIERE DE CHEYRAN)
- 78 - CHIEN, Aven du - 04 Simiane-la-Rotonde -
X = 857 800 - Y = 194 950 - Z = 830
Aven fossile -
- 79 - CHRISTINE, Aven de - 84 Sault -
X = 844 800 - Y = 199 370 - Z = 770 - Z' = 737 - D = -33 - L = 38,50
Aven fossile - B.R.G.M. 8 330 (941.4.28)
Chatière en coude à l'entrée donnant accès à une succession de 3 puits.
- 80 - CHRISTOL, Aven de - 84 Sault -
X = 846 000 - Y = 204 000 - Z = 780
- 81 - CIERVI, Aven de la - (ou de la SERVY) - 84 St Christol -
X = 854 850 - Y = 198 150 - Z = 840 - Z' = 770 - D = -70
Aven fossile - B.R.G.M. 2 242 (942.2.21)
Enorme puits en entonnoir à ciel ouvert. Au fond se trouve un éboulis avec une petite salle.
- 82 - CLAPISSE, Aven de la - 04 St Vincent s/Jabron -
X = 869 925 - Y = 217 075 - Z = 1 450 - Z' = 1 433,50 - D = -16,50 - L = 20
Aven fossile -
Deux entrées donnant accès à un puits débouchant sur une salle.
- 83 - CLAUDE MATHON, Grotte - 04 Retortiers -
X = 862 900 - Y = 203 400 - Z = 1 040
Grotte fossile - B.R.G.M. 2 011 (942.3.9)
- 84 - CLOS DE LA RAMBAUDE, Aven des - 04 Revest des Brousses -
X = 867 000 - Y = 192 800 - Z = 640
Aven fossile - B.R.G.M. 1 489 (942.7.13)
- 85 - CLOS DUBARD, Aven du - 84 Monieux -
X = 841 500 - Y = 194 980 - Z = 750 - Z' = 739 - D = -10,80 - L = 14
Aven fossile -
Un puits se terminant sur un éboulis.
- 86 - COMBE DE CIAO, Aven de - 84 Fontaine de Vaucluse -
X = 825 460 - Y = 183 350 - Z = 275 - Z' = 263 - D = -12
Aven fossile -
Un puits vertical avec un éboulis sec; au fond désobstruction en cours.
CONSARUM, Avens n° 1 et 2 du (voir à BOISSIER)
- 87 - COINCHE, Aven de la - 84 Bedoin -
X = 835 220 - Y = 209 220 - Z = 1 220
Aven fossile - B.R.G.M. 2 824 (915.7.4)
COLONS, Aven du Pont des (voir à PONT DES COLONS)
- 88 - COMBESCURE, Grotte de - (= Traou di BRAMOFAM) - 84 Bedoin -
X = 825 060 - Y = 209 400 - Z = 551
Grotte fossile - B.R.G.M. 2 827 (915.6.2)

Aven du COUTIN Banon (04)



Ech: 1/300 éme

Planche 7

- 89 - COUGNOUX, Aven des - 84 Sault -
X = 848 680 - Y = 198 830 - Z = 950
Aven fossile - B.R.G.M. 1 503 (942.1.9)
- 90 - COULOMB, Aven du - 84 St Christol -
X = 853 560 - Y = 199 750 - Z = 817 - Z' = 802 - D = -15
Aven fossile - B.R.G.M. 7 605 (942.2.23)
- 91 - COUTELLE, Aven de - 04 Lardiers -
X = 869 150 - Y = 199 650 - Z = 780
Aven fossile - B.R.G.M. 2 557 (942.4.2)
- 92 - COUTIN, Aven de - 04 Banon -
X = 866 100 - Y = 197 500 - Z = 788 - Z' = 739,60 - D = -48,40 - L = 100
Aven fossile regard permanent - B.R.G.M. 1 999 (942.3.2)
Orifice en entonnoir (cf. planche 7). Un seul puits de 45m environ. Au fond du puits, une salle très concrétionnée recueille l'eau d'une petite cascade. Des pierres et des ossements forment un pont en brèche que l'on franchit pour atteindre un méandre. Au bout de quelques mètres, ce méandre donne accès à :
- 1/ Une petite galerie descendante au sol recouvert d'argile, qui fait l'objet d'une tentative de désobstruction.
- 2/ Une galerie horizontale conduisant à un puits remontant. Après une remontée de 7m environ, on franchit une étroiture et l'on se trouve à la base d'un second puits remontant au sol recouvert d'argile très humide. Après 6m environ d'escalade, on atteint une galerie très concrétionnée remontante, avec une pente de 40° environ, de dimension 1,00x1,00 que l'on peut suivre pendant une quinzaine de mètres. Elle se retrécit brusquement et se termine devant un rideau de concrétions infranchissable.
- Deux puits remontants restent à explorer dans la salle au fond du puits principal.
- 93 - COUTURIER, Aven - (= Aven MIREILLE) - 84 Sault -
X = 844 040 - Y = 194 980 - Z = 850 - Z' = 802 - D = -48 - L = 50
Aven fossile - B.R.G.M. 8 329 (941.4.27)
Se présente sous la forme d'une faille orientée NE-SW qui donne accès à un puits vertical de 48m colmaté. Absence de courant d'air, présence d'eau de suintement.
- CROMPE, Aven de la (voir à FUSTE)
- 94 - CRUIS, Abîme de - 04 Cruis -
X = 880 000 - Y = 203 000 - Z = 830
Aven perte temporaire - B.R.G.M. 1 995 (943.1.2)
- 95 - CRUSSIN, Aven de - 84 Villes s/Auzon -
X = 832 680 - Y = 198 900 - Z = 330 - Z' = 324 - D = -6 - L = 10
Aven perte temporaire -
L'ouverture donne accès dans une salle encombrée d'éboulis. Deuxième entrée en contrebas.
- 96 - DAUBAN, Aven de - 04 Banon -
X = 856 650 - Y = 195 250 - Z = 760
Aven fossile - B.R.G.M. 1 998 (942.7.16)

- 97 - DEFENS, Aven du - 84 Monieux -
X = 843 600 - Y = 199 720 - Z = 800
Aven fossile - B.R.G.M. 2 822 (941.4.12)
DEUX MULETS, Aven des (voir à MULETS)
- 98 - DEVENDOURE, Aven de la - 84 Monieux -
X = 841 725 - Y = 196 960 - Z = 790 - Z' = 759,50 - D = -30,50 - L = 35
Aven perte temporaire - B.R.G.M. 1 505 (941.4.3)
Puits vertical de 30,50m se terminant sur un éboulis.
- 99 - DIABLAS, Aven du - 84 Sault -
X = 846 510 - Y = 195 100 - Z = 975
Aven fossile - B.R.G.M. 5 548 (942.1.2)
- 100 - DIAMANTS, Grottes des - 04 Oppedette -
X = 860 900 - Y = 186 900 - Z = 470
Grotte fossile - B.R.G.M. 2 556 (942.7.11)
DUBARD, Aven du Clos (voir à CLOS DUBARD)
- 101 - DUBREUIL, Aven - 84 Gordes -
Aven fossile regard temporaire -
Les renseignements (coordonnées) sur cet aven nous font défaut.
Il s'agit d'un puits très étroit, de 20m environ de profondeur, donnant sur un éboulis avec petite faille dans la paroi. Traces de passage d'eau. Peut-être s'agit-il du même aven que l'aven des Terres Blanches, situé sur la même commune et présentant les mêmes caractéristiques.
- 102 - EBRASCADÉS, Aven des - 84 Monieux -
X = 843 100 - Y = 200 840 - Z = 685 - Z' = 658 - D = -26 - L = 30
Aven fossile - B.R.G.M. 2 820 (941.4.10)
Puits de 26m se terminant sur un éboulis donnant accès à un deuxième puits obstrué.
ECHELLE, Aven du Puits de l' (voir à PUIITS DE L'ECHELLE)
ELODIE, Aven (voir à JAUMAREL)
- 103 - EMINE, Aven de - (ou de LEMINE) - 84 Monieux -
X = 841 420 - Y = 194 340 - Z = 740 - Z' = 723 - D = -17
Aven fossile - B.R.G.M. 2 453 (941.8.35)
Aven d'effondrement de 17m de profondeur, orifice très vaste (15x11). Eboulis central sur lequel poussent des arbres. Orientation de la faille principale N.NE-S.SW.
- 104 - EOUVE, Aven des - 04 Montsalier -
X = 861 600 - Y = 195 600 - Z = 780
Aven fossile - B.R.G.M. 1 496 (942.3.7)
- 105 - ESCAILLONS, Aven des - 04 Oppedette -
X = 860 850 - Y = 186 850 - Z = 540
Aven fossile - B.R.G.M. 1 994 (942.7.8)
- 106 - ESPUY, Grotte aven des - 84 Venasque -
X = 825 000 - Y = 191 400 - Z = 290
Grotte aven fossile - B.R.G.M. 2 862 (941.6.31)
ESTAILLADES, Aven des (voir à PIQUET)
- 107 - ESTRACHON, Grotte de l' - 04 Hospitalet -
X = 869 350 - Y = 208 300 - Z = 1 120
Grotte fossile - B.R.G.M. 2 008 (916.8.1)

- 108 - ETROITS, Grotte des - (ou n° 1 de BERIGOULE) - 84 Murs -
 X = 834 500 - Y = 191 400 - Z = 624 - L = 80
 Grotte fossile - B.R.G.M. 2 830 (941.7.40)
 S'ouvrant au pied d'une falaise cette cavité se compose de plusieurs
 diverticules très bas de plafond, continuation impénétrable.
- 109 - FALAISE, Grotte Haute de la - 84 Methamis -
 X = 831 850 - Y = 194 900 - Z = 250
 B.R.G.M. 2953 (941.3.9)
- 110 - FASSY, Aven du - 84 St Saturnin -
 X = 845 775 - Y = 192 870 - Z = 1 000
 B.R.G.M. 5 551 (942.5.6)
FAYARDS, Aven des trois (voir à TROIS FAYARDS)
- 111 - FAYOL, Grotte de - 84 Blauvac -
 X = 836 680 - Y = 199 200 - Z = 470
 B.R.G.M. 2 874 (941.3.7)
- 112 - FEMME MORTE, Aven de - 84 Bedoin -
 X = 836 060 - Y = 209 990 - Z = 1 310
 B.R.G.M. 7 569 (915.7.11)
- 113 - FERAUD, Trou - 84 Fontaine de Vaucluse -
 X = 824 460 - Y = 184 100 - Z = 170 - Z' = 167 - D = -3
 Aven fossile
 Trou en forme d'entonnoir, creusé dans un éboulis. A 3m découverte
 d'une petite faille. Travaux en cours.
- 114 - FLACHIERE, Aven de la - 04 Simiane -
 Y = 861 600 - Y = 193 200 - Z = 580
 Aven fossile regard permanent - B.R.G.M. 146 (942.7.34)
- 115 - FLAMMARIN, Trou - 84 St Christol -
 X = 851 300 - Y = 199 625 - Z = 805 - Z' = 787 - D = -18
 S'ouvre au pied d'une falaise servant de dépôt d'ordures à la ville de
 St Christol.
- 116 - FONTMARTINE, Aven de - 04 La Roche Giron -
 X = 866 350 - Y = 208 400 - Z = 1 220
 B.R.G.M. 2 009 (916.7.2)
- 117 - FUMO BLANCOS, Aven de la - (ou de ROUMEGOUX) - 26 Brantes -
 X = 839 000 - Y = 216 600 - Z = 755
 Aven fossile - B.R.G.M. 2 894 (915.4.1)
- 118 - FUSTE, Aven de la - (ou de la CROMPE) - 84 Methamis -
 X = 832 350 - Y = 191 650 - Z = 645 - Z' = 622 - D = -23 - L = 27
 B.R.G.M. 2 237 (941.7.39)
 Aven vertical terminé sur un éboulis. Deux cheminées remontent sur
 quelques mètres à partir du fond.
- 119 - GALAS, Trou de - 84 Fontaine de Vaucluse -
 X = 822 950 - Y = 183 000 - Z = 100 - L = 15
 Grotte fossile -
 Boyau horizontal obstrué à 15m.
GALERIE HAUTE DE LA FALAISE (voir à FALAISE, Grotte haute de la)
- 120 - GAUTHIER, Aven faille de - 84 Venasque -
 X = 825 120 - Y = 191 350 - Z = 298
 B.R.G.M. 2 870 (941.6.32)
GUERIN, Aven du Grand (voir à GRAND GUERIN)

-0

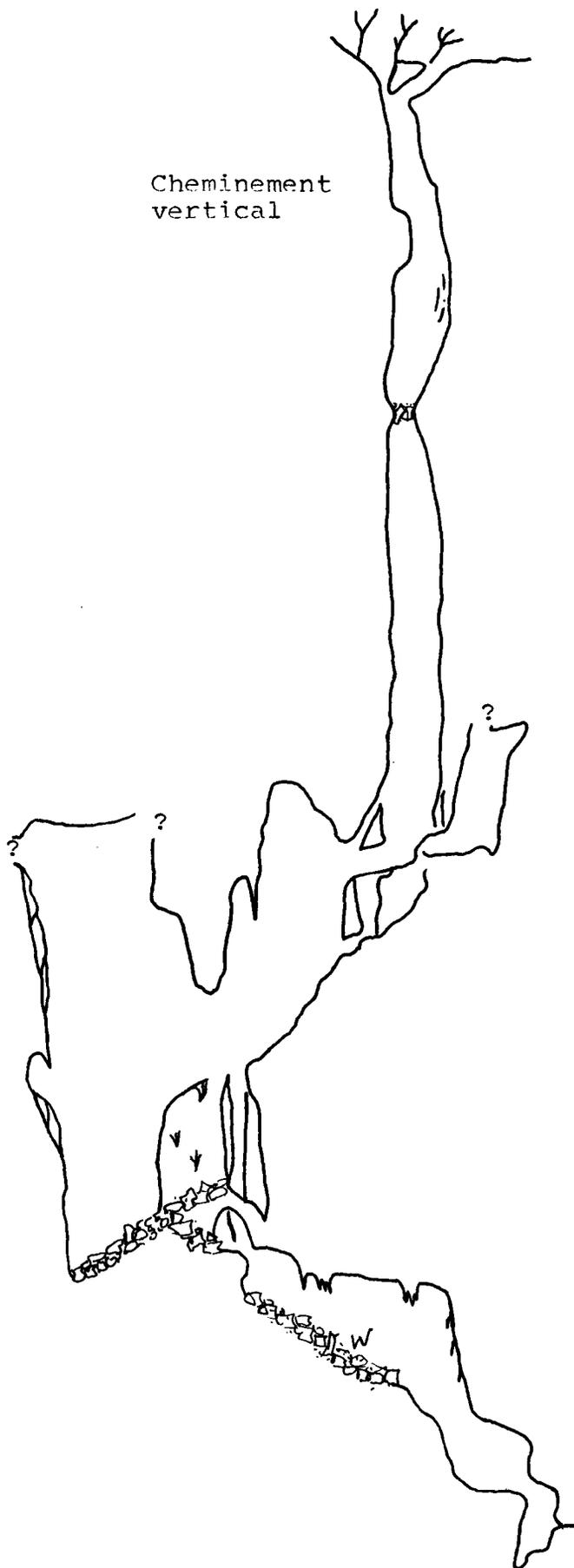
Aven du

GRAND GUERIN

Cheminement
vertical

-62

-115



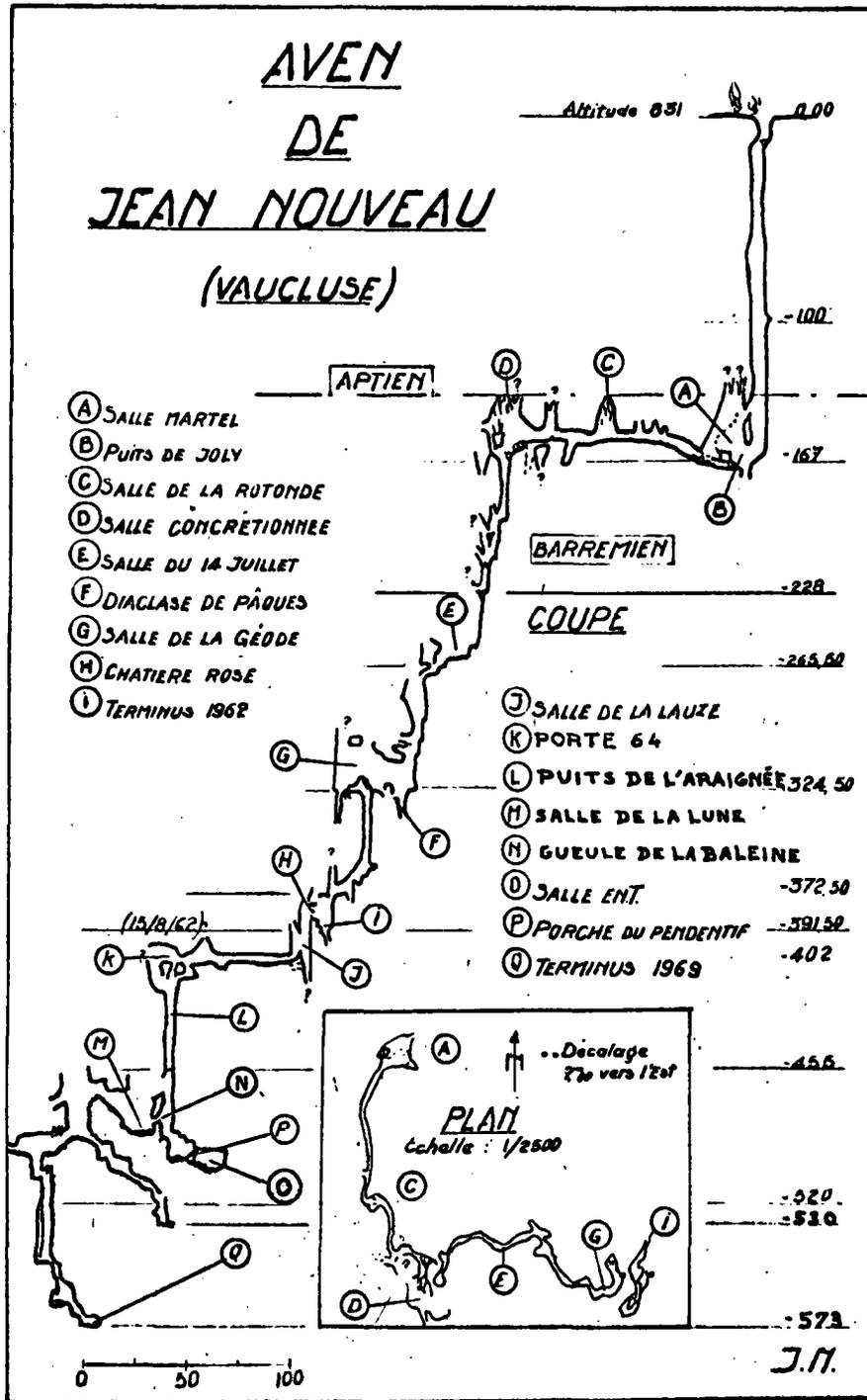
ECH: 1/500^{ème}
MONTEUX

Planche 8

- 121 - GRANDADRECH, Aven du - 84 Lioux -
 $X = 838\ 950 - Y = 195\ 500 - Z = 810 - Z' = 795 - D = -15$
 B.R.G.M. 2 241 (941.4.4)
- 122 - GRAND CHATAIGNIER, Aven du - 04 Carniol -
 $X = 862\ 250 - Y = 190\ 400 - Z = 540$
 B.R.G.M.; 1 490 (942.7.6)
- 123 - GRAND GUERIN, Aven du - 84 Monieux -
 $X = 842\ 900 - Y = 198\ 030 - Z = 805 - Z' = 690 - D = -115 - L = 200$
 Aven fossile - B.R.G.M. 7 672 (941.4.23)
 Cavité formée de trois parties (cf. planche 8) :
 1/ débouchant sous le porche d'entrée, une longue cheminée, étroite, de section ovale, à peu près verticale, d'environ 59m de hauteur et deux petits relais en pente. La cheminée est encombrée sur plus de la moitié de sa hauteur par une grosse colonne stalagmitique semi-cylindrique, adhérente à la paroi.
 Cette cheminée débouche dans une petite salle ovale, dont le sol très instable est un demi-entonnoir, aux pentes très raides s'écoulant par une grande lucarne vers la salle suivante.
 2/ ce passage débouche dans une grande salle, contenant quelques grosses concrétions. Le sol est d'abord formé sur 15m d'un plan incliné à 60°, très érodé par le ruissellement des eaux, et se terminant par une verticale de 11m de profondeur, rejoignant ainsi le fond réel de cette salle. Cet endroit semble à priori être le fond de l'aven, le sol étant constitué d'un chaos de blocs énormes effondrés de la voûte.
 3/ au Nord de cette salle, et au ras du sol, au niveau -91m, s'ouvre une étroite chatière presque verticale sur 4m environ, débouchant au sommet d'un couloir très étroit; haut dé plafonds (diacalse), et en forte pente (45°) encombré d'un éboulis de blocs instables.
 Après un ressaut vertical, on aboutit dans une salle basse et exigüe, dont le sol est très argileux et détrempé ; nous sommes au niveau -110m. Une dernière dénivellation de 5m aux parois recouvertes d'argile très liquide, permet d'atteindre le point le plus bas de cet aven actuellement le niveau -115m sur un bouchon d'argile assez molle.
 Il est à noter des ruissellements d'eau sur les parois des puits dans les niveaux supérieurs à partir de -25m et -65m. Et des ruissellements d'eau également dans la grande salle. Il n'y a pas de courant d'air.
- 124 - GRANDE BROUSSIÈRE, Aven de la - 84 St Christol -
 $X = 855\ 000 - Y = 194\ 200 - Z = 900$
 Aven fossile - B.R.G.M. 1 989 (942.6.22)
- 125 - GRANDE PELISSIÈRE, Aven de la - 84 St Christol -
 $X = 853\ 800 - Y = 199\ 300 - Z = 842$
 Aven fossile - B.R.G.M. 3 876 (942.2.25)
- 126 - GRANGE, Aven de la - 84 Rustrél -
 $X = 856\ 625 - Y = 185\ 450 - Z = 620 - Z' = 615 - D = -5 - L = 10$
 Aven fossile -
- 127 - GRANGE NEUVE, Aven de - 84 Monieux -
 $X = 841\ 570 - Y = 195\ 020 - Z = 750 - Z' = 742,50 - D = -7,50 - L = 8$
 Aven fossile - B.R.G.M. 7 674 (941.4.25)
- 128 - GRANGIONS, Aven des - 84 St Christol -
 $X = 851\ 500 - Y = 196\ 000 - Z = 1\ 040$
 Aven fossilé - B.R.G.M. 1 939 (942.1.13)

- 129 - GRAVADES, Aven des - 04 Montsalier -
X = 861 680 - Y = 197 340 - Z = 860 - Z' = 846 - D = -14 - L = 19
Aven fossile - B.R.G.M. 1 494 (942.3.4)
Un puits coupé par deux redans. Au fond, diaclase impénétrable.
- 130 - GRAVE, Aven n° 1 de la - ~~84~~ Bédoin -
X = 838 010 - Y = 210 740 - Z = 1 510
Aven fossile - B.R.G.M. 7 570 (915.8.4)
- 131 - GRAVE, Aven ou chute de la - ~~84~~ Bédoin -
X = 838 220 - Y = 210 980 - Z = 1 570
Aven fossile - B.R.G.M. 7 571 (915.8.5)
- 132 - GRAVES, Aven des - 04 La Roche Giron -
X = 866 150 - Y = 205 700 - Z = 1 000
Aven fossile - B.R.G.M. 2 010 (916.7.3)
- 133 - GRAVEYRETTES, Aven des - 84 Bédoin -
X = 838 180 - Y = 209 440 - Z = 1 345 - Z' = 1 329 - D = -16
(fiche B.R.G.M. X = 838 200 - Y = 209 950 et Z = 1 400)
Aven fossile - B.R.G.M. 2 867 (915.8.)
- 134 - GROS COLLET, Aven du - ~~84~~ Savoillan -
X = 841 950 - Y = 210 900 - Z = 1 300
Aven fossile - B.R.G.M. 2 450 (915.8.3)
- IMBERT, Aven des Plaines d' (voir à PLAINES D'IMBERT)
- JANAS, Aven de la (voir à MOUTTE)
- 135 - JAS DU MOURRE, Aven de - ~~84~~ Bédoin -
X = 838 700 - Y = 208 500 - Z = 1 048
Aven fossile - B.R.G.M. 7 566 (915.7.8)
- 136 - JAS DE RIGOI, Aven du - ~~84~~ Bédoin -
X = 838 400 - Y = 209 400 - Z = 1 440
Aven fossile - B.R.G.M. 2 001 (915.8.1)
- 137 - JAUMAREL, Aven n° 1 de - (= Aven ELODIE) - 04 Simiane-la-Rotonde -
X = 858 375 - Y = 194 700 - Z = 785 - Z' = 763 - D = -22 - L = 25
Aven fossile - B.R.G.M. 1 476 (942.6.4)
Puits vertical s'ouvrant au fond d'une doline et se terminant sur un éboulis.
- 138 - JAUMAREL, Aven n° 2 de - 04 Simiane-la-Rotonde -
X = 858 175 - Y = 194 450 - Z = 803 - Z' = 793,50 - D = -9,50 - L = 11,50
Aven fossile -
Puits unique. Eboulis au fond, suivi d'une chatière et d'un deuxième puits probable. Désobstruction en cours.
- 139 - JAVON, Aven de - (ou de JAVON CASTE) - 84 Lioux -
X = 840 101 - Y = 194 204 - Z = 745 - S' = 655 - D = -90
Aven fossile - B.R.G.M. 7 818 (941.8.36)
Un puits vertical terminé par un éboulis.
- 140 - JEAN LAURENT, Aven de - 84 Monieux -
X = 843 380 - Y = 199 930 - Z = 744 - Z' = 645,60 - D = -98,40
Aven fossile - B.R.G.M. 6 996 (941.4.19)
Cet aven se compose de deux réseaux différents :
- Le premier est formé par un premier puits de 60m environ aboutissant à une salle assez vaste, en forme d'entonnoir, dont le fond est occupé par un second puits donnant sur une petite salle très concrétionnée.

AVEN DE JEAN NOUVEAU (VAUCLUSE)



Dans cette dernière, des désobstructions ont eu lieu et sont en cours, et ont permis la mise à jour de petits diverticules.

Le second réseau prend naissance dans la première salle, en bas du premier puits, par une lucarne située à 6 ou 7 m en surplomb sur le second puits. On débouche alors dans une petite salle assez bien concrétionnée. Une succession de boyaux et de failles donne accès au second puits du premier réseau. Le développement de ce second réseau est d'environ 60 m et il a une profondeur de 21 m. Il double en quelque sorte le second puits du premier réseau, dans lequel il aboutit.

141 - JEAN LOUIS, Aven de - 84 Sault -

X = 844 560 - Y = 196 100 - Z = 833 - Z' = 819 - D = -14 - L = 16

Aven fossile - B.R.G.M. 6 997 (941.4.20)

Un puits unique avec deux petits redans, obstrué à -14 par un concrétionnement important.

142 - JEANNETTE, Aven de la - 84 St Christol -

X = 856 200 - Y = 200 000 - Z = 875

Aven fossile - B.R.G.M. 1 507 (942.2.18)

143 - JEAN NOUVEAU, Aven de - 84 Sault -

X = 844 450 - Y = 196 100 - Z = 830 - Z' = 257 - D = 573

Aven fossile regard permanent - B.R.G.M. 2 831 (941.4.13) gouffre de 573 m de profondeur reconnue constitué par une série de puits dont le premier profond de 168 m réunis par des galeries et petites salles (cf. planche 9).

MORPHOLOGIE

Aven exploré dès 1892. Un puits vertical de 168 m se poursuit par une conduite forcée aboutissant par une succession de six puits à la cote - 324 m. Les eaux de ce premier réseau s'engouffrent dans une magnifique diaclase dite "LA GEODE". Après une série de cinq puits dont certains sont très arrosés, une nouvelle diaclase d'orientation est-ouest, comportant des planchers stalagmitiques, et trémies argileuses. A son extrémité s'ouvre un important puits de 100 m, dont la formation et le profil rappellent le premier grand puit d'entrée, et qui aboutit à une salle aux dimensions imposantes, avec décollement de strates, dont les roches présentent des fractures d'aspect récent. L'expédition 1969 a découvert un boyau remontant à forte pente d'argile, situé dans l'angle nord-est de cette salle, ce nouveau réseau caractérisé par une très forte activité hydrogéologique, avec concrétionnement très accentué des parois ; présence de nombreux gours remplis d'eau, et abritant d'innombrables perles de cavernes, réparties en nappes et en nids. Vers 500 m un puits de 30 m mène à deux réseaux actifs : le réseau du 4 août, et le réseau des perles. Les puits de ces réseaux sont terminés par des gours dont le trop plein se déverse en cascade dans le puits suivant. Ces réseaux donnent accès à un plan d'eau ou diaclase noyée à la cote - 580 m reconnue partiellement en canot pneumatique. Un dernier réseau suivant le réseau des perles a été reconnu, il se compose de deux puits dont l'exploration est en cours.

CLIMATOLOGIE

Température de l'air : moyenne de 12 °.

De forts courants d'air ascendants et descendants à périodes régulières ont été observés.

Dans la première partie du gouffre, la circulation d'air est du type : tube à vent : ce qui explique une partie sèche au début, puis un important ruissellement constaté sur les parois au-dessous de la cote - 168 m.

MINERALOGIE

Les concrétions de JEAN NOUVEAU sont en général d'une couleur rougeâtre (fer) mais on remarque de très belles coulées stalagmitiques d'une blancheur immaculée.

En plus des types de concrétionnements courants que nous rencontrons fréquemment dans les cavités, nous avons observé notamment :

- 1°) la présence de formations d'excentriques tapissant les parois
- 2°) des gours de formes variées et de toutes dimensions allant de quelques centimètres de hauteur à plusieurs mètres
- 3°) d'innombrables pisolithes de toutes formes, certaines grossières, d'autres parfaitement sphériques
- 4°) des concrétions de formes bourgeonnantes dites "choux fleurs".

En outre, nous avons pu observer à la base d'une coulée d'argile de magnifiques cheminées de fées.

HYDROGÉOLOGIE

L'important ruissellement des parois ajouté aux eaux circulant dans les innombrables failles et fissures du réseau karstique aboutit à la formation de petits ruisselets, lesquels se collectant finissent par devenir de véritables ruisseaux circulant dans le gouffre, ruisseaux que nous suivons jusqu'à la cote - 324 m, point d'absorption où les eaux disparaissent temporairement dans une importante diaclase. Plus bas par différents collecteurs totalement indépendants les uns des autres, nous retrouvons ces eaux de circulation pérenne.

Sans cesse grossies par des apports constants, elles s'enfoncent de plus en plus profondément dans le réseau hydrogéologique du gouffre ; puis font leur jonction avec un important plan d'eau. Celui-ci en partie exploré est en relation avec le bassin d'alimentation de la fontaine VAUCLUSE, fait prouvé par coloration du II juillet 1967.

144 - JONQUET, Grotte aven du - 04 La Roche Giron -

X = 865 850 - Y = 204 300 - Z = 875

Grotte fossile - B.R.G.M. 1 498 (942.3.11)

145 - JUMEAUX, Aven des - 84 Saumanes-de-Vaucluse -

X = 825 100 - Y = 187 620 - Z = 630 - Z' = 626 - D = -4 - L = 8

Aven fossile -

Aven colmaté à faible profondeur, par un éboulis de blocs et d'argile.

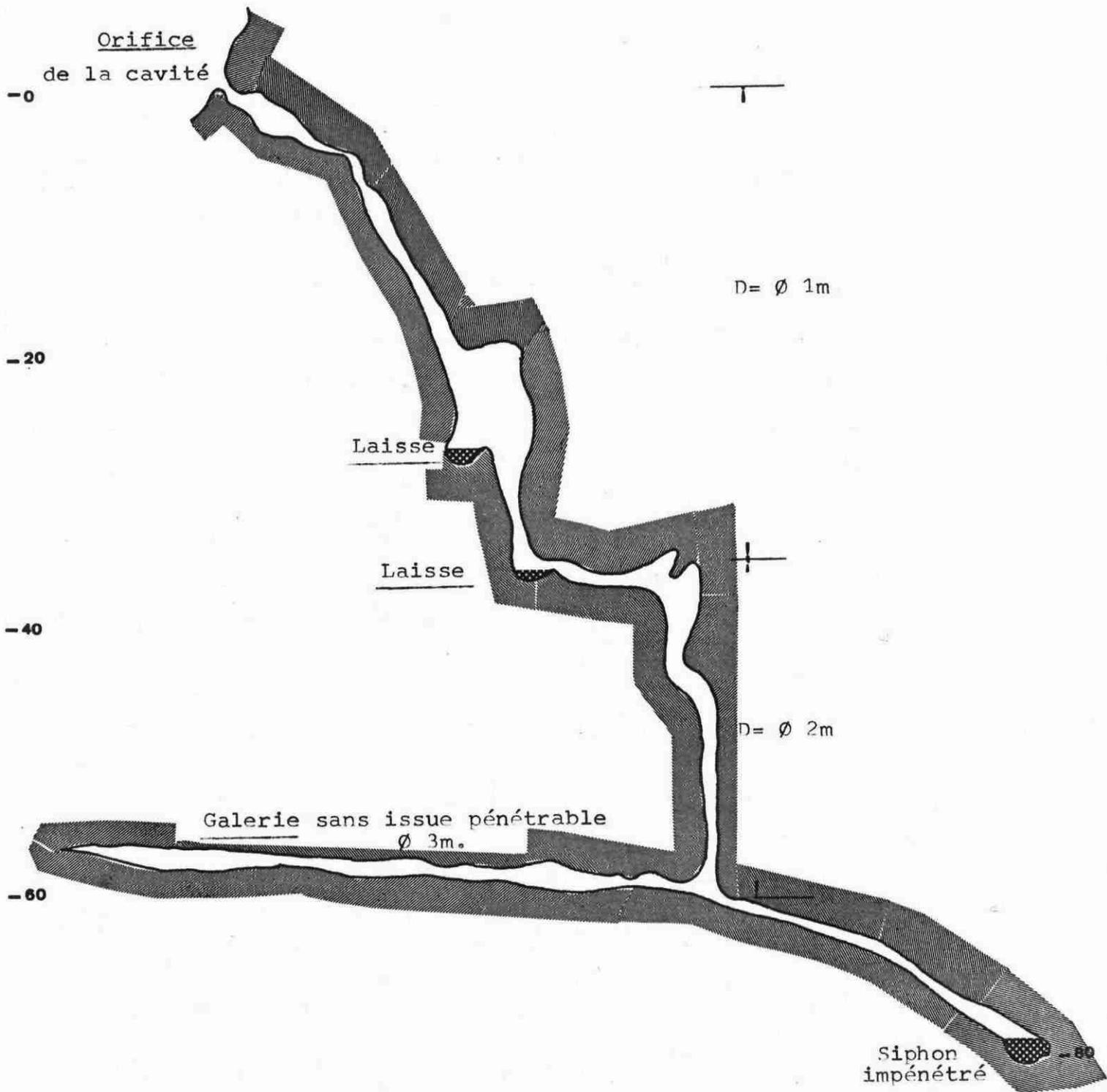
146 - LAVE, Aven de la - 04 Montsalier -

X = 861 400 - Y = 196 - Z = 860

Aven fossile - B.R.G.M. 2 013 (942.3.6)

LEMINE, Aven de (voir à EMINE)

COUPE de l' Aven du MALENCON



- 147 - LOGE, Aven ou Trou de la - 84 Sault -
X = 844 200 - Y = 204 000 - Z = 700
Grotte fossile - B.R.G.M. 2 246 (941.4.5)
- 148 - LOIR, Aven du - 84 Blauvac -
X = 835 380 - Y = 197 830 - Z = 365 - Z' = 338 - D = -27 - L = 30
Aven fossile - B.R.G.M. 8 434 (941.3.15)
Constitué de deux puits de 12m, reliés par un éboulis.
- 149 - LUNEL, Aven de la - 84 Bonnieux -
X = 837 250 - Y = 172 400 - Z = 330
Aven fossile - B.R.G.M. 2 880 (967.7.22)
- 150 - LUNETTES, Aven des - 84 Monieux -
X = 841 120 - Y = 197 760 - Z = 760 - Z' = 745 - D = -15 - L = 25
Aven fossile -
Cet aven s'ouvre par deux orifices ; dans la salle terminale s'ouvre une cheminée remontante.
- 151 - MADELEINE, Aven de la - 84 St Christol -
X = 853 650 - Y = 199 200 - Z = 835
Aven fossile - B.R.G.M. 1 509 (942.2.19)
- 152 - MALENCON, Aven du - 26 Reilhanette -
X = 844 486 - Y = 215 196 - Z = 620 - Z' = 550 - D = -70 - L = 150
Aven émergence temporaire -
Résurgence temporaire de type vauclusien. En profondeur, présence d'eau pérenne et d'un siphon terminal infranchissable sans scaphandre (cf. planche 10).
Cette cavité paraît devoir être rattachée au réseau hydrogéologique de la "Sargne du Malencon" à Reilhanette.
- 153 - MALHUBAC, Aven de - 84 Monieux -
X = 839 350 - Y = 199 450 - Z = 570
Aven fossile - B.R.G.M. 2 247 (941.4.6)
- 154 - MANAN, Aven de la - 84 Sault -
X = 849 250 - Y = 199 400 - Z = 940
Aven fossile - B.R.G.M. 1 504 (942.1.10)
MANOUTIERE, Aven de la (voir à VIGNAL)
- 155 - MAROT, Grotte de - 04 Oppedette -
X = 860 800 - Y = 185 200 - Z = 420
Grotte fossile - B.R.G.M. 1 477 (942.7.35)
- 156 - MARQUISAN, Aven de - 84 Aurel -
X = 848 310 - Y = 207 210 - Z = 850 - Z' = 774,5 - D = -75,5
Aven fossile regard temporaire - B.R.G.M. 2 244 (916.5.2)
Puits de 21m, suivi d'un éboulis qui conduit à une salle de 15m environ de haut. A la suite de cette salle, le cheminement se poursuit par une galerie étroite s'ouvrant après une dizaine de mètres sur un éboulis. Celui-ci est bloqué par un redan surplombant un puits en cloche de 32m de profondeur. A la base de ce puits s'amorce une cheminée.
Au niveau -32, la galerie se poursuit sur une vingtaine de mètres et se termine par une vasque.
MARTEL, Grotte Pierre (voir à PIERRE MARTEL)
MARTRES, Aven du trou des (voir à TROU DES MARTRES)
MATHON, Grotte Claude (voir à CLAUDE MATHON)

Aven de la MOUTTE

Revest du Bion (04)-

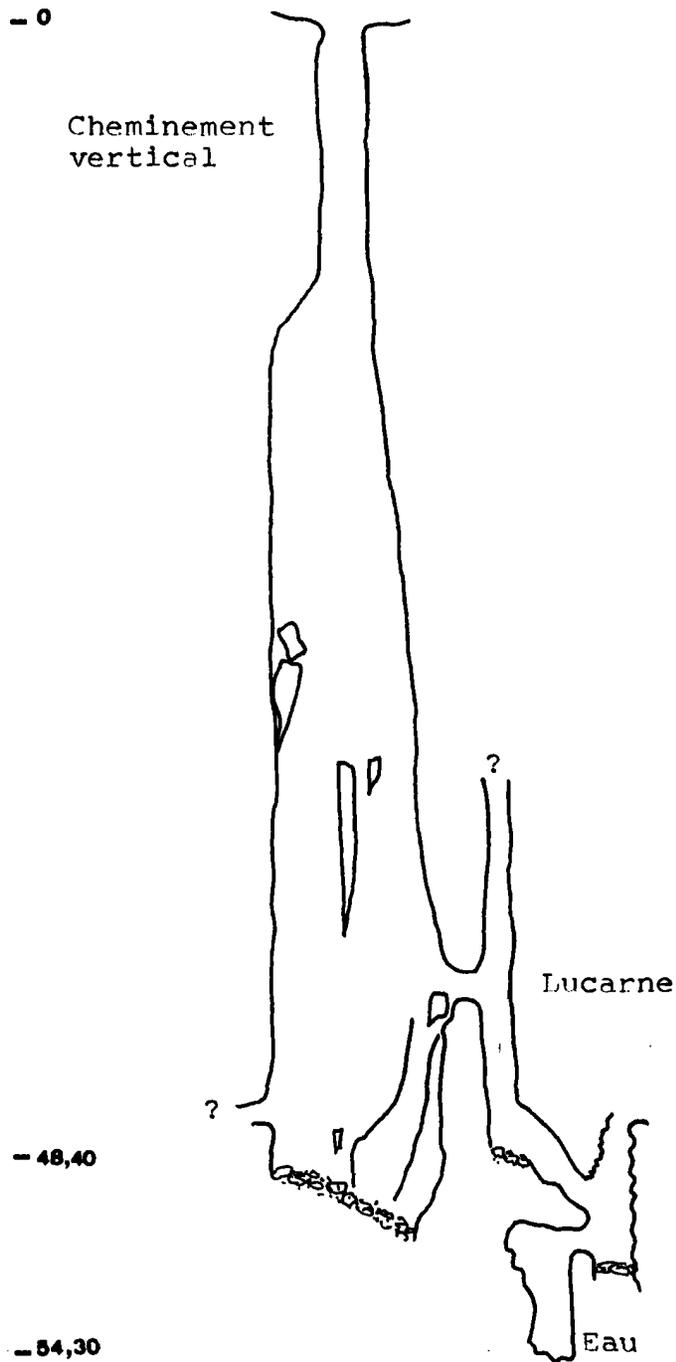


Planche 11

Ech: 1/300^{ème}

- 157 - MAULICAT, Aven du - 84 St Christol -
 $X = 855\ 780 - Y = 194\ 940 - Z = 832 - Z' = 797 - D = -35$
 Aven fossile - B.R.G.M. 2 243 (942.6.23)
 Puits vertical, avec redan à -8. Eboulis très incliné à partir de -17.
- 158 - MAURELIERES, Aven des - 04 Simiane-la-Rotonde -
 $X = 856\ 150 - Y = 192\ 500 - Z = 850$
 Aven fossile - B.R.G.M. 1 482 (942.6.6)
- 159 - MAZET, Aven du - 04 Simiane-la-Rotonde -
 $X = 860\ 550 - Y = 190\ 200 - Z = 600$
 Aven fossile - B.R.G.M. 1 485 (942.7.15)
- 160 - MECHANTS, Aven des - 84 La Roque s/Pernes -
 $X = 821\ 400 - Y = 189\ 450 - Z = 315 - Z' = 308,50 - D = -6,50$
 Aven fossile -
- 161 - MEYNARDS, Aven des - 84 Bédoin -
 $X = 829\ 200 - Y = 208\ 740 - Z = 530$
 Aven fossile - B.R.G.M. 2 826 (915.6.3)
- 162 - MEYNIERE, Aven de la - 84 Sault -
 $X = 846\ 000 - Y = 199\ 210 - Z = 1\ 022 - Z' = 979 - D = -43 - L = 75$
 Aven fossile regard permanent - B.R.G.M. 7 078 (942.1.20)
 Une faille très étroite à proximité du sommet d'un mamelon donne accès à un premier puits de 11m. A ce niveau se trouve un redan à forte dénivellation qui conduit à un deuxième puits de 15m environ. A sa base se trouve un éboulis très important. Vers l'Est s'ouvre une diaclase qui, par deux petits puits très rapprochés, conduit à un puits remontant. Ce dernier est arrosé par une cascade dont l'eau se perd dans un éboulis.
- 163 - MINE, Grotte de la - 84 St Léger-du-Ventoux -
 $X = 835\ 840 - Y = 213\ 200 - Z = 1\ 330$
 Grotte fossile - B.R.G.M. 2 896 (915.7.7) - 2 882 (915.7.5)
MIREILLE, Aven (voir à COUTURIER)
- 164 - MOINE, Aven du - 84 Flassan -
 $X = 834\ 950 - Y = 203\ 950 - Z = 700$
 Aven fossile - B.R.G.M. 2 236 (941.3.1)
- 165 - MONTAGNARDS, Aven des - 84 Blauvac -
 $X = 827\ 600 - Y = 197\ 100 - Z = 334$
 Aven fossile - B.R.G.M. 2 890 (941.2.4)
- 166 - MOULIN, Aven du - 84 St Christol -
 $X = 854\ 420 - Y = 196\ 320 - Z = 843$
 Aven fossile - B.R.G.M. 2 000 (942.2.20)
- 167 - MOULIN A VENT, Aven du - 04 Oppedette -
 $X = 860\ 750 - Y = 186\ 250 - Z = 515$
 Aven fossile - B.R.G.M. 2 007 (942.7.9)
MOURRE, Aven JAS DU (voir à JAS DU MOURRE)
- 168 - MOUTTE, Aven de la - (ou de la JANAS) -
 $X = 859\ 075 - Y = 202\ 700 - Z = 969 - Z' = 915 - D = -54$
 Aven fossile regard temporaire - B.R.G.M. 1 942 (942.2.13)
 L'aven s'ouvre au fond d'une doline (cf. planche 11). L'orientation de la diaclase par laquelle s'est constitué cet aven est sensiblement NE-SW. Cette diaclase s'élargit à la cote -12. Les restes d'un lapiaz de voute (lapiaz suspendu) forment un relais à la cote -30. On atteint

Aven de la MULE

Simiane - la - Rotonde
(04)

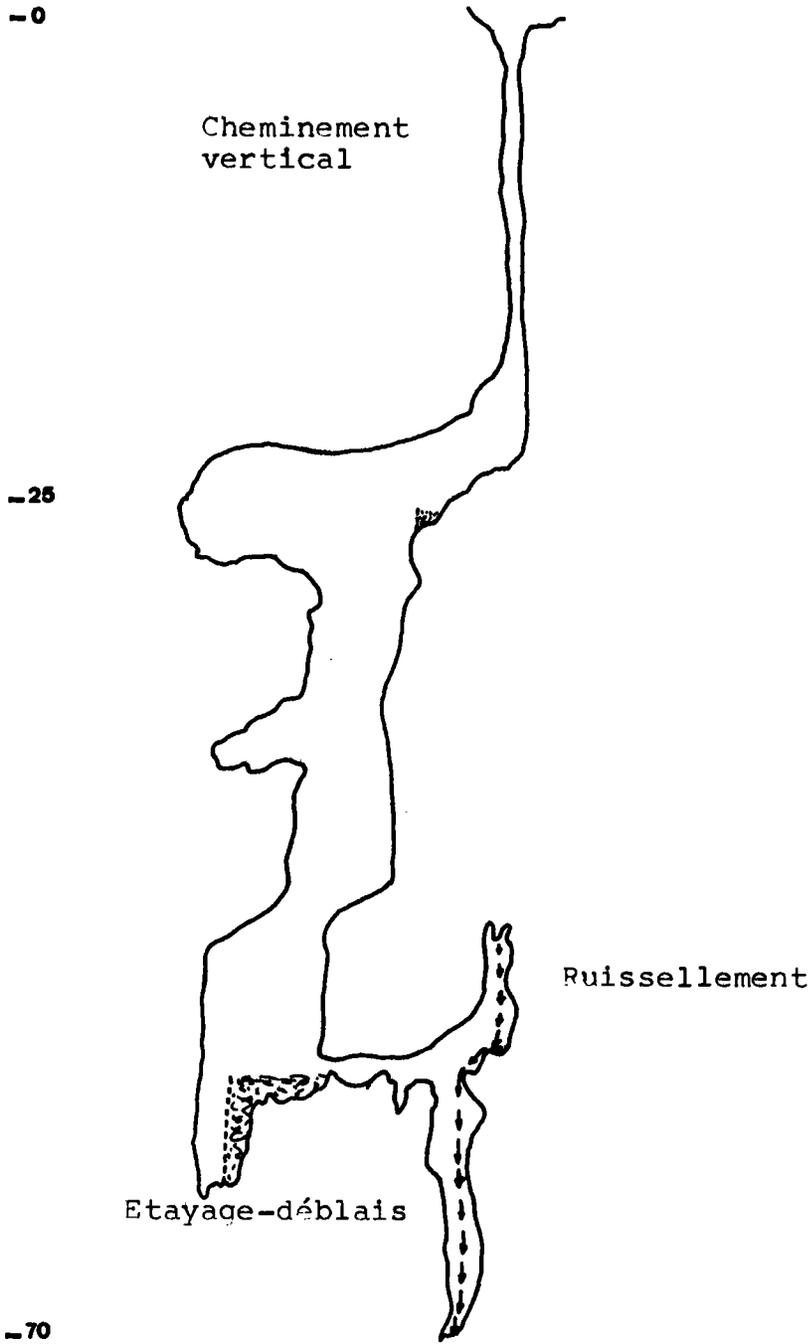


Planche 12

Ech: 0 5 10
1 1 1

alors un éboulis de pente relativement forte (45°) obstruant la diaclase à la cote -48. Dans la direction du Sud, l'écartement réduit des parois rend le passage difficile. Par contre, dans la direction opposée, sensiblement NE, on observe une petite salle. Sur la paroi Sud de cette salle, une lucarne permet d'atteindre un puits arrosé de 5m de diamètre. Le fond de ce puits est à 5m plus bas. De là un boyau étroit à forte pente conduit au fond d'un puits, recoupant également une circulation d'eau. A 1,50m du fond de ce puits, un joint de stratification a rendu possible l'élargissement d'un passage donnant accès au dernier puits, dont le fond forme une vasque tapissée d'argile, et remplie d'eau. Le fond est à -54m.

- 169 - MULE, Aven de la - 04 Simiane-la-Rotonde -
X = 857 825 - Y = 194 600 - Z = 825 - Z' = 755 - D = -70 - L = 100
Aven fossile regard permanent -
L'aven, ouvert le 28 mars 1965, débute par un puits de 24m (cf. planche 12). Un éboulis à 45° permet d'accéder à un second puits de 20m. A la base de ce deuxième puits, un relais donne accès à un troisième puits profond de 9m. Le fond de ce puits est constitué par un éboulis en cours de désobstruction.
Dans la paroi W. de la petite salle au fond du troisième puits, une galerie très étroite avec une chatière conduit à un puits très érodé de 15m environ, bouché par un éboulis.
A la verticale de ce puits, une cheminée remonte sur 6m et se trouve obstruée à son sommet par de gros blocs. Une petite cascade tombe de la cheminée dans le puits. L'eau se perd dans l'éboulis terminal.
- 170 - MULETS, Aven des deux - 84 Sault -
X = 844 100 - Y = 203 400 - Z = 800
Aven fossile - B.R.G.M. 154 (942.1.8)
- 171 - NESQUE, Aven de la - 84 Méthamis -
X = 831 880 - Y = 195 600 - Z = 300
Aven fossile - B.R.G.M. 2 899 (941.3.11)
- 172 - NESQUE, Petit aven de la - 84 Méthamis -
X = 831 800 - Y = 195 150 - Z = 230
Aven fossile - B.R.G.M. 2 954 (941.3.10)
- 173 - NESQUE, Pertes de la - 84 Monieux -
X = 841 720 - Y = 199 540 - Z = 600
Perte pérenne impénétrable -
Coloration effectuée en ce point du 6 au 11 juillet 1963, à l'aide de 60 kg de fluorescéine (10kg par jour en une fois pendant 6 jours consécutifs). 35 jours plus tard la fluorescéine était détectée à la Fontaine de Vaucluse, située à 22km à vol d'oiseau (cf. planche 2).
NICE, Aven du quartier de (voir à QUARTIER DE NICE)
- 174 - NOTRE DAME DES ANGES, Grotte de - 84 Malaucène -
X = 827 150 - Y = 217 200 - Z = 284 - Z' = 216 - D = -68 - L = 350
Grotte émergence temporaire, regard permanent - B.R.G.M. 2 251 (915.2.1)
Son aspect est celui d'une galerie principale de 107m, de long, pratiquement horizontale, de section moyenne 3x3, orientée NS et située à 4m au dessus du niveau du Toulourenc. Trois autres galeries fossiles se superposent à la principale. La grotte est sèche et se termine par un petit lac de 5x4m. A partir de ce point, des plongées effectuées principalement en 1968 ont permis d'atteindre la profondeur de -68m et de reconnaître 250m de galeries.

En contrebas du porche d'entrée, 4 sources échelonnées sur une vingtaine de mètres jouent le rôle d'exutoires naturels et se déversent dans le Toulourenc. Le débit de ces 4 sources a été évalué à 400 m³/h. Un essai de pompage a été effectué à l'entrée de la galerie noyée par l'Association Spéléologique Nimoise et le G.S. Carpentras du 10 au 14 août 1968.

OBOEUF, Aven de l' (voir à CALADAIRE)

- 175 - OBOEUF, Source de l' - 04 Montsalier -
X = 861 375 - Y = 197 950 - Z = 930
Emergence pérenne impénétrable -

OR, Baumes de l' (voir à BAUME DE L'OR)

- 176 - ORGE, Aven de l' - 04 Ongles -
X = 871 500 - Y = 197 400 - Z = 625
Aven fossile - B.R.G.M. 2 558 (942.4.4)

ORGE, Grotte Borne de l' (voir à BORNE DE L'ORGE)

- 177 - PAPIERS, Aven des - 84 Sault -
X = 844 255 - Y = 195 690 - Z = 820 - Z' = 762 - D = -58 - L = 90
Aven fossile - B.R.G.M. 5 547 (941.4.1)
Puits suivi de deux puits parallèles, dont un remontant.

- 178 - PAS DE MERLE, Aven du - 04 Cruis -
X = 880 000 - Y = 203 500 - Z = 810
Aven perte temporaire - B.R.G.M. 1 941 (943.1.3)

PAVILLON, Aven du puits du (voir à PUIITS DU PAVILLON)

- 179 - PELISSADE, Aven de la - 84 Sault -
X = 844 300 - Y = 198 540 - Z = 795 - Z' = 764 - D = -31 - L = 50
Aven fossile - B.R.G.M. 2 451 (941.4.8)
Aven composé de deux puits accolés, respectivement profonds de 10 à 31m.

- 180 - PETRARQUE, Grotte de - 84 Fontaine de Vaucluse -
X = 824 340 - Y = 183 740 - Z = 85 - L = 15
Grotte fossile -
Source secondaire fossile de la Fontaine de Vaucluse, située à 300m à l'aval de la Fontaine.

- 181 - PEYGUIOU, Aven de - 04 Montsalier -
X = 859 000 - Y = 197 150 - Z = 830
Aven fossile - B.R.G.M. 1 499 (942.2.12)

- 182 - PEYROURETS, Aven des - 04 Valbelle -
X = 882 150 - Y = 210 600 - Z = 1 200
Aven fossile - B.R.G.M. 1 990 (917.6.2)

- 183 - PEYROURETS, Grotte des - 04 Valbelle -
X = 882 125 - Y = 210 600 - Z = 1 200
Grotte fossile - B.R.G.M. 1 991 (917.6.3)
Peut-être est-ce la même cavité que l'aven du même nom ?

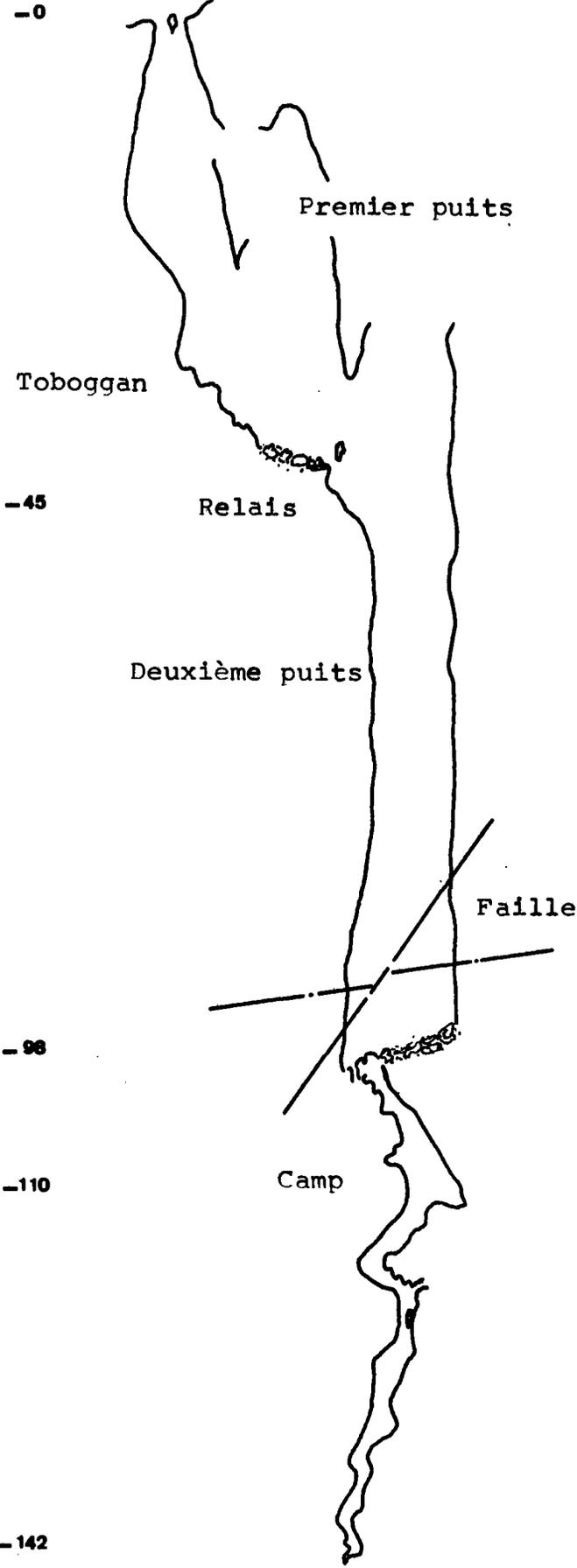
PELISSIERE, Aven de la grande (voir à GRANDE PELISSIERE)

PERLES, Trou des (voir à TROU DES PERLES)

- 184 - PIERRE DE CHAMPEVILLE, Aven n° 1 de - (≠ Aven n° 1 de la CARRIERE) -
- 84 Sault -
X = 847 000 - Y = 203 200 - Z = 780 - Z' = 755 - D = -25
Aven fossile - B.R.G.M. 2 248 (942.1.17)
Puits vertical donnant sur une grande salle, flanqué de deux cheminées remontantes.

- 185 - PIERRE DE CHAMPEVILLE, Aven n° 2 de - (= Aven n° 2 de la CARRIERE)
- 84 Sault -
X = 847 000 - Y = 203 360 - Z = 782 - Z' = 751 - D = -31 - L = 40
Aven fossile - B.R.G.M. 2 233 (942.1.15)
Aven débutant par une chatière suivie d'un puits principal se terminant sur une petite salle.
- 186 - PIERRE MARTEL, Grotte - 04 Oppedette -
X = 860 600 - Y = 186 600 - Z = 500
Grotte fossile regard temporaire - B.R.G.M. 1 993 (942.7.7)
- 187 - PILON, Aven du - 04 Redortiers -
X = 862 850 - Y = 200 650 - Z = 905
Aven fossile - B.R.G.M. 1 493 (942.3.8)
- 188 - PIN, Aven du - 84 Fontaine de Vaucluse -
X = 824 320 - Y = 182 940 - Z = 220 - Z' = 212,50 - D = -7,50 - L = 15
Aven fossile -
Le fond est obstrué par de l'argile.
- 189 - PIQUET, Aven du - (= des ESTAILLADES) - 84 Barroux -
X = 819 600 - Y = 210 300 - Z = 251
Aven fossile - B.R.G.M. 2 888 (915.5.9)
- 190 - PLAINE, Aven de la - 84 Flassan -
X = 834 850 - Y = 205 450 - Z = 730
Aven fossile - B.R.G.M. 2 234 (915.7.1)
- 191 - PLAINES D'IMBERT, Aven des - 84 Sault -
X = 843 700 - Y = 194 320 - Z = 840 - Z' = 832 - D = -8 - L = 10
Aven fossile - B.R.G.M. 8 331 (941.8.37)
- 192 - PLAN DES BARRUOLS, Aven du - 04 Revest-du-Bion -
X = 855 000 - Y = 206 150 - Z = 945
Aven fossile - B.R.G.M. 1 478 (916.6.1)
- 193 - PLATRIERE, Grotte de la - 84 Barroux -
X = 819 580 - Y = 211 480 - Z = 330
Grotte fossile - B.R.G.M. 2 878 (915.5.6)
- 194 - PONS, Aven de - 84 Monieux -
X = 843 160 - Y = 199 240 - Z = 774 - Z' = 750 - D = -24 - L = 29
Aven fossile - B.R.G.M. 7 073 (941.4.21)
Puits unique.
- 195 - PONS, Aven - (dit "de la 203") - 84 Méthamis -
X = 837 450 - Y = 195 340 - Z = 730 - Z' = 722 - D = -8
Aven fossile -
- 196 - PONT DE ROMAN, Aven du - 04 Banon -
X = 863 550 - Y = 192 750 - Z = 570
Aven fossile - B.R.G.M. 1 487 (942.7.3)
- 197 - PONT DES COLONS, Aven du - 04 Simiane-la-Rotonde -
X = 860 600 - Y = 190 600 - Z = 590
Aven fossile - B.R.G.M. 1 484 (942.7.14)
- 198 - PORTAIL SAINT-JEAN, Aven du - 84 Malaucène -
X = 824 340 - Y = 210 590 - Z = 500
Aven fossile - B.R.G.M. 7 671 (915.6.8)
- 199 - POURAQUE, Aven de la - (ou de la POURRAQUE) - 84 Gordes -
X = 827 580 - Y = 187 700 - Z = 605 - Z' = 590 - D = -15
Aven fossile -

Aven de RABASSE



Ech: 1/600ème



Commune de BLAUVAC

Planche 13

Un seul puits dont le fond est obstrué par un éboulis. Désobstruction en cours.

- 200 - PUITS DE L'ECHELLE, Aven du - 84 St Léger-du-Ventoux -
X = 833 880 - Y = 214 400 - Z = 1 020
Aven fossile - B.R.G.M. 2 883 (915.3.3)
- 201 - PUITS DU PAVILLON, Aven - 04 Simiane-la-Rotonde -
X = 859 000 - Y = 191 500 - Z = 630
Aven fossile regard temporaire - B.R.G.M. 2 562 (942.6.10)
- 202 - QUARTIER DE NICE, Aven du - 84 Venasque -
X = 825 100 - Y = 191 750 - Z = 292
Aven fossile - B.R.G.M. 2 871 (941.6.33)
- 203 - RABASSE, Aven de la - 84 Blauvac -
X = 835 810 - Y = 198 360 - Z = 410 - Z' = 268 - D = -142 - L = 160
Aven fossile - B.R.G.M. 2 250 (941.3.3)

L'aven de la Rabasse, s'ouvre sur les terrains urgoniens d'un des bords de la vallée de la Nesque (cf. planche 13).

Il est constitué au détriment d'une diaclase visible en surface sur une longueur de trois mètres, orientée NW-SE, permettant le développement de cet aven jusqu'à la cote -45m "Le Relais", situé peu après un autre passage dénommé "Le Tobogan".

Cette diaclase se poursuit à l'intérieur sur une longueur de 25m environ, ainsi que l'on peut s'en apercevoir par l'intermédiaire de deux lucarnes, qui sont ouvertes sur la paroi NW du premier puits. L'emplacement du Relais, indique cet endroit le plus long.

La descente dans cet aven se poursuit par un second puits de 52m, qui semble prolonger la même diaclase. Il est à remarquer que ce puits est d'un creusement identique à celui s'ouvrant au niveau -72 dans l'aven du Caladaire (Basses Alpes).

La base de ce second puits est recouverte d'un important éboulis appuyé sur la paroi NW. On peut voir depuis cet endroit à environ 6m de hauteur, une faille ayant un rejet de 60cm environ.

A partir du niveau -98m, l'exploration de cet aven se poursuit également par une diaclase, dont l'orientation est nettement EW. C'est ainsi que l'on parvient au "Camp" ; de cet endroit on rejoint une troisième diaclase, partant du niveau -110m, d'une longueur de 8m mais beaucoup plus étroite (à peine 0,50m de largeur). Cette diaclase s'enfonce ainsi jusqu'à la cote -142m point le plus bas ayant pu être atteint dans ce gouffre, le fond à ce niveau, étant entièrement bouché par un important éboulis colmaté par de l'argile.

RABASSE, Aven de la petite (voir à CAMP)

RAIE, Aven des trois (voir à TROIS RAIE)

RAMBAUDE, Aven des Clos de la (voir à CLOS DE LA RAMBAUDE)

- 204 - RASPAILLON, Aven de - 84 Sault -
X = 843 860 - Y = 194 695 - Z = 865 - Z' = 857 - D = -8 - L = 9,00
Aven fossile -
Un seul puits.
- 205 - RENARDIERE DE CHEYRAN, Grotte - 04 Simiane -
X = 860 300 - Y = 195 900 - Z = 790 - Z' = 790
Grotte fossile - B.R.G.M. 2 561 (942.3.1)

- 206 - RESCLAVE, Aven de - 84 St Christol -
X = 854 950 - Y = 194 175 - Z = 890 - Z' = 860 - D = -30
Aven fossile - B.R.G.M. 1 989 (942.6.22)
- 207 - RIBBES, Aven des - (ou de RIBBES-VIELLES) - 04 Simiane-la-Rotonde -
X = 860 495 - Y = 191 165 - Z = 635 - Z' = 615 - D = -7,70 - L = 20
Aven perte temporaire regard temporaire - B.R.G.M. 1 483 (942.7.1)
Orifice donnant sur un puits. Une salle au haut du puits se remplit
d'eau lors des grands orages.
RIGOI, Aven du jas de (voir à JAS DE RIGOI)
ROMAN, Aven du pont de (voir à PONT DE ROMAN)
- 208 - ROMANES, Aven des - (ou des ROUMANES) - 84 St Saturnin d'Apt -
X = 846 100 - Y = 190 700 - Z = 860 - Z' = 750 - D = -110 environ.
Aven fossile - B.R.G.M. 149 (942.5.23)
Eboulis jusqu'à -40m suivi d'une diaclase très étroite, s'élargissant
pour former un puits.
- 209 - ROMANET, Aven du - (ou du ROUMANET) - 84 St Saturnin d'Apt -
X = 846 000 - Y = 188 950 - Z = 600 - Z' = 567 - D = -33 - L = 50
Aven fossile - B.R.G.M. 150 (942.5.24)
Puits vertical donnant à -23m sur une salle, avec puits remontant,
comblée par éboulis, départ d'un puits petit et étroit descendant à
-33m impénétrable en bas.
ROUCAOULE, Aven de la Tête de (voir à TETE DE ROUCAOULE)
ROUMEGOUX, Aven de (voir à FUMO BLANCOS)
- 210 - ROUSTI, Aven du - 04 Simiane-la-Rotonde -
X = 856 666 - Y = 193 780 - Z = 850 - Z' = 785 - D = -65
Aven fossile regard permanent - B.R.G.M. 1 479 (942.6.19)
Aven présentant deux réseaux :
Ancien réseau fossile avec galerie en forme de tunnel. On remarque
d'importants planchers stalagmitiques. Belles concrétions.
Deuxième réseau plus actif avec gours, puits arroés.
- 211 - ROUSTI, Aven n° 2 du - 04 Simiane -
X = 856 700 - Y = 193 700 - Z = 840
Aven fossile - B.R.G.M. 2 005 (942.6.1)
- 212 - ROYERE-GROSSE, Aven de - 04 Simiane -
X = 857 250 - Y = 197 800 - Z = 850
B.R.G.M. 142 (942.2.14)
- 213 - SAINT AMAND, Aven n° 1 de - (ou Grand aven de) - 84 Suzette -
X = 817 950 - Y = 212 600 - Z = 726 - Z' = 699 - D = -27 - L = 35
Aven fossile - B.R.G.M. 2 239 (915.5.4)
S'ouvre sur le flanc SE de la montagne St Amand (massif du Ventoux) dans
le Jurassique supérieur. Fond constitué d'éboulis secs.
- 214 - SAINT AMAND, Aven n° 2 de - 84 Suzette -
X = 817 840 - Y = 212 450 - Z = 730 - Z' = 710 - D = -20
Aven fossile - B.R.G.M. 2 240 (915.5.5)
Un seul puits même situation que n° 1.
- 215 - SAINT AMAND, Aven n° 3 de - 84 Suzette -
X = 817 765 - Y = 212 385 - Z = 701 - Z' = 661 - D = -40
Aven fossile - B.R.G.M. 2 893 (915.5.10)
Même situation que n° 1 et 2 légèrement en contrebas, cavité très sèche.

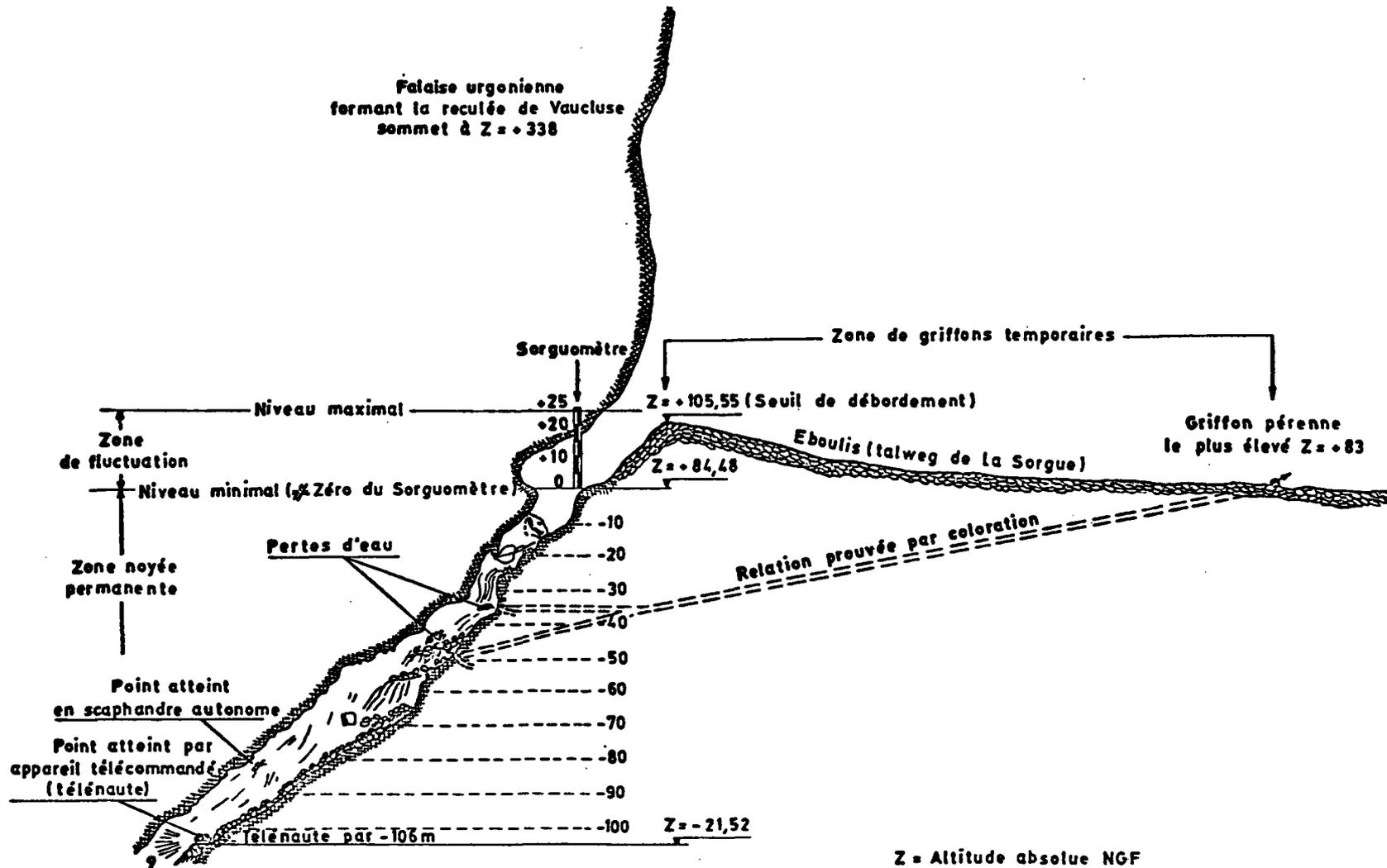
- 216 - SAINT HUBERT, Aven de - 84 Monieux -
X = 838 950 - Y = 195 290 - Z = 769 - Z' = 753 - D = -16 - L = 18
Aven fossile - B.R.G.M. 8 435 (941.4.30)
Un seul puits terminé par un éboulis, orifice humide.
SAINT MICHEL DE BERTRANET, Aven de la chapelle (voir à CHAPELLE)
- 217 - SAINT SYMPHORIEN, Aven de -- 84 Buoux -
X = 843 300 - Y = 173 500 - Z = 458
Aven fossile - B.R.G.M. 1 938 (967.8.6)
- 218 - SARRIERE, Aven de la - (ou de la SARRIERE) - 84 St Christol -
X = 851 560 - Y = 195 890 - Z = 1 063
Aven fossile - B.R.G.M. 1 508 (942.1.12)
- 219 - SERRECLAOU, Aven de - 84 Sault -
X = 839 650 - Y = 210 050 - Z = 1 440
Aven fossile - B.R.G.M. 2 002 (915.8.2)
- 220 - SERAPHIN ALLEMAND, Aven - 84 Sault -
X = 839 650 - Y = 210 060 - Z = 1 500 - Z' = 1 488 - D = -12 - L = 20
Aven fossile - B.R.G.M. 2 868 (915.8.)
- 221 - SERRE, Aven du - 04 Montsalier -
X = 861 900 - Y = 196 900 - Z = 840
Aven fossile - B.R.G.M. 1 495 (942.3.5)
SERVY, Aven de la (voir à CIERVI)
- 222 - SIGNAL, Aven du - 84 Bedoin -
X = 836 910 - Y = 211 120 - Z = 1 585
Aven fossile - B.R.G.M. 7 568 (915.7.10)
- 223 - SIGOYERE, Aven de la - 84 St Christol -
X = 851 350 - Y = 199 062 - Z = 895 - Z' = 857 - D = -38
B.R.G.M. 2 245 (942.1.16)
Puits se terminant par un éboulis.
- 224 - SONAILLE, Aven de la - 04 St Vincent/Jabron -
X = 869 775 - Y = 213 775 - Z = 1 180 - Z' = 1 145 - D = -35
Un premier puits débouchant dans une salle encombrée d'éboulis. Suivi
par un 2ème puits.
- 225 - SOUFFLEUR, Trou - 84 St Christol -
X = 853 175 - Y = 196 525 - Z = 860 - Z' = 845 - D = -15
Puits ouvert par effondrement dans un pré et soufflant; refermé en partie
par éboulement en cours de désobstruction.
- 226 - SUPERIEUR, Aven du - 84 Sault -
X = 843 240 - Y = 197 240 - Z = 807 - Z' = 799 - D = -8
Aven fossile - B.R.G.M. 7 675 (941.4.26)
- 227 - SUS-ROUSSET, Aven de - 84 Sault -
X = 842 840 - Y = 194 540 - Z = 760 - Z' = 718 - D = -42
Aven fossile - B.R.G.M. 7 819 (941.4.22)
Simple et unique puits possédant quelques concrétions, présente du suin-
tement d'eau sur les parois.
- 228 - SYLVABELLE, Aven de - 04 REVEST-des-BROUSSES -
X = 866 750 - Y = 193 250 - Z = 710
Aven fossile - B.R.G.M. 1 480 (942.7.12)
- 229 - TABASSE, Aven de la - (ou AUGIER BENJAMIN) - 84 Monieux -
X = 843 700 - Y = 200 760 - Z = 670
Aven fossile - B.R.G.M. 2 821 (941.4.11)

- 230 - TERREBROCHE, Aven de - (ou TORREBROCHE) - 04 Simiane -
 $X = 858\ 130 - Y = 193\ 180 - Z = 796 - Z' = 778 - D = -18 - L = 20$
 B.R.G.M. 145 (942.6.9)
 Orifice plus long que large, un puits suivi par un éboulis. Peut-être est-ce le même que l'aven des Blaques.
- 231 - TERRES BLANCHES, Aven des - 84 Gordes -
 $X = 829\ 420 - Y = 184\ 620 - Z = 485 - Z' = 465 - D = -20$
 Un puits vertical se terminant sur une petite faille.
- 232 - TETE DE ROUCAOULE, Aven de - 84 Oppède-le-Vieux -
 $X = 827\ 140 - Y = 172\ 520 - Z = 600 - Z' = 591 - D = -9 - L = 10$
 Aven fossile - B.R.G.M. 8 337 (967.6.15)
 Un puits terminé par un éboulis, situé sur une diaclase.
- 233 - THOUZON, Grotte de - 84 Thor -
 $X = 812\ 750 - Y = 186\ 500 - Z = 70 - L = 230$
 Grotte fossile -
 Aménagée pour les touristes.
- 234 - TISSERANDS, Grotte des - 04 Redortiers -
 $X = 862\ 700 - Y = 201\ 600 - Z = 980 - Z' = 980$
 Grotte fossile - B.R.G.M. 2 012 (942.3.10)
- 235 - TOUMPLE, Aven du - 84 Bedoin -
 $X = 833\ 900 - Y = 210\ 700 - Z = 1\ 360$
 Aven fossile - B.R.G.M. 2 823 (915.7.3)
- 236 - TOUREOUS, Grotte des - 84 Bedoin -
 $X = 834\ 730 - Y = 205\ 730 - Z = 736 - Z' = 736$
 Grotte fossile - B.R.G.M. 7 567 (915.7.9)
- 237 - TOURTOY, Aven n° 1 du - 04 Banon -
 $X = 864\ 079 - Y = 192\ 955 - Z = 670,00 - Z' = 640\ 50 - D = -29,50 - L = 34$
 Aven perte temporaire - B.R.G.M. 1 488 (942.7.4)
 Puits vertical sur faille non concrétionné.
- 238 - TOURTOY, Aven n° 2 du - 04 Banon -
 $X = 864\ 250 - Y = 193\ 100 - Z = 780$
 Aven fossile - B.R.G.M. 1 491 (942.7.5)
- 239 - TROIS BAUMES, Grotte des - 04 Oppédette -
 $X = 860\ 600 - Y = 186\ 500 - Z = 500 - Z' = 500$
 Grotte fossile - B.R.G.M. 2 555 (942.7.10)
- 240 - TROIS FAYARDS, Aven des - 84 Bedoin -
 $X = 836\ 450 - Y = 211\ 440 - Z = 1\ 627$
 Aven fossile - B.R.G.M. 7 604 (915.7.12)
- 241 - TROIS RAIE, Aven des - 84 Monieux -
 $X = 839\ 850 - Y = 198\ 550 - Z = 580 - Z' = 572 - D = -8 - L = 18$
 Aven fossile - B.R.G.M. 2 869 (941.4.14)
 Puits donnant sur une salle circulaire se prolongeant par diverticule de faible section.
- 242 - TROU DES MARTRES, Aven du - 04 Simiane -
 $X = 858\ 355 - Y = 191\ 825 - Z = 680 - Z' = 662,20 - D = -17,80 - L = 21,84$
 Aven fossile - B.R.G.M. 1 481 (942.6.5)
 Un puits descendant par plusieurs redans.
- 243 - TROU DES PERLES, Grotte de - 84 Malaucène -
 $X = 827\ 85 - Y = 217 - Z = 435$
 Grotte fossile - B.R.G.M. 2 832 (915.2.2)

COUPE DE LA VASQUE SUPERIEURE DE LA FONTAINE DE VAUCLUSE

d'après les relevés effectués en 1967 par l'O.F.R.S

au cours des plongées du télénéaute dans la zone noyée permanente



- 244 - TUNE, Grotte de la - 84 Beaumes-dé-Venise -
 $X = 814\ 500 - Y = 206\ 350 - Z = 250$
 Grotte fossile - B.R.G.M. 2 897 (914.8.1)
- 245 - TUNES, Aven des - 26 Rochette-du-Buis -
 $X = 845\ 800 - Y = 221\ 470 - Z = 1\ 140 - Z' = 1\ 130 - D = -10 - L = 12$
 Aven fossile -
 Un puits de 4m, un éboulis second puits étroit avec coulée concrétionnée. Obstrué par l'argile.
- 246 - VACHE D'OR, Grotte de la - 84 Fontaine de Vaucluse -
 $X = 824\ 570 - Y = 184\ 390 - Z = 270 - Z' = 270 - L = 20$
 Grotte fossile -
 Grotte s'ouvrant dans une barre rocheuse se continuant par une petite galerie obstruée à 20m.
- 247 - VALESCURE, Aven de - 84 Saumane-de-Vaucluse -
 $X = 824\ 690 - Y = 186\ 380 - Z = 355 - Z' = 343 - D = -12\ environ - L = 50$
 Aven fossile - B.R.G.M. 152 (941.6.30)
 Obstrué par un énorme éboulis, semble être une ancienne résurgence. Des travaux de désobstruction y ont été entrepris par les différents groupes du Vaucluse.
- 248 - VALSAINTES, Aven de - 04 Valsaintes -
 $X = 861\ 700 - Y = 188\ 900 - Z = 550$
 Aven fossile - B.R.G.M. 141 (942.7.33)
- 249 - VAUCLUSE, Fontaine de - 84 Fontaine de Vaucluse -
 $X = 824\ 500 - Y = 183\ 585 - Z = 105,55$ (seuil du déversoir de la vasque supérieure).
 Aven émergence temporaire, regard permanent. Emergences pérennes dans le talweg en aval - B.R.G.M. 153 (967.2.)
 Objet de l'étude en cours. Du point de vue spéléologique elle a été reconnue d'abord en scaphandres, puis par télénaut (O.F.R.S.) : la profondeur atteinte est de -106 au dessous du zéro du sorguomètre dont l'altitude absolue est de +84,48 (cf. planche 14).

LES PLONGEES

La première eut lieu les 26 et 27 mars 1878 et fut effectuée par le scaphandrier OTONELLI, du port de Marseille : le sorguomètre était à 0,56m au dessus du zéro ; OTONELLI descendit à -23m, bel exploit pour l'époque. De cette profondeur, il lança un boulet retenu par une corde, à environ 30m, mais les résultats ne furent pas ceux espérés, la boue soulevée par ses mouvements ne permettant pas une grande visibilité. C'est au cours de cette tentative que sa barque coula, barque que remarquent encore les plongeurs actuels.

Le 26 septembre 1938, un autre scaphandrier du port de Marseille, NEGRI, effectua une deuxième tentative. Il descendit quelques mètres plus bas qu'OTONELLI, mais les résultats ne furent guère plus probants : les conclusions donnèrent comme cote atteinte 48,50 au dessous du niveau du seuil, soit 25,40m en dessous du niveau du sorguomètre.

Il faudra attendre le 27 août 1946 pour qu'une troisième tentative ait lieu. Cette fois-ci, c'est une équipe de plongeurs de la base navale de Toulon, commandée par le lieutenant de corvette COUSTEAU, et équipée de scaphandres autonomes "COUSTEAU-GAGNAN", qui entreprend l'expédition. La profondeur de 46m en dessous du sorguomètre fut atteinte et, dans ses conclusions, COUSTEAU pensa se trouver dans la nappe terminale et que le coté remontant du syphon devait se trouver rapidement.

En septembre 1954, un plongeur d'Alès, Raymon MAGRELLI, atteint la profondeur de 25m sans autre résultat.

Août 1955, retour de l'équipe COUSTEAU. Celle-ci effectua plus de 80 plongées dans le gouffre, au cours desquelles le record mondial de plongée en eau douce de l'époque fut battu. Un important matériel et un nombreux personnel firent de cette expédition la plus importante effectuée à ce jour à la Fontaine.

Le 16 août, premières plongées préliminaires ; celles-ci se poursuivront sans interruption.

Le sorguomètre indique 4,60m. Les plongeurs atteindront -74m, mais le gouffre descend toujours.

Toutefois, si la Fontaine, une fois de plus, garde son secret, d'appréciables résultats ont été acquis. Un relevé précis du gouffre jusqu'à -74, fût établi avec confirmation de la barque d'OTONELLI reposant à -24m. Une galerie à -64m, baptisée "Le Prado", fut reconnue, et divers boyaux alimentant les sources secondaires repérés.

Les résultats en restèrent là jusqu'en 1957. Cette année là, certains plongeurs de l'équipe COUSTEAU revinrent et plongèrent jusqu'à -40m. Leur but ? Colorer à la fluorescéine les pertes repérées en 1955. Les résultats furent concluants, celles-ci alimentant bien les sources secondaires.

Septembre 1967 : les meilleurs plongeurs de l'O.F.R.S. sont présents. Nous déplorons, hélas, l'absence du commandant COUSTEAU, retenu en mer Rouge avec la "Calypso". Cette fois-ci, l'équipe va utiliser un appareil robot, employé habituellement pour des recherches en mer et pouvant descendre jusqu'à -300m. Il s'agit du "Télénaute". Commandé depuis la surface, avec laquelle il reste en liaison au moyen d'un câble servant également à son alimentation, cet appareil se déplace dans tous les sens ; équipé de projecteurs et de caméras, il transmet en surface tout ce qu'il voit par un circuit de télévision ; il indique également sa profondeur et son orientation.

Après plusieurs journées de labeur pour monter un chemin de roulement permettant au Télénaute d'être descendu jusqu'à la vasque, celui-ci est immergé. Accompagné et guidé par les plongeurs aux passages étroits et délicats, ce robot sous-marin transmet tout ce que voit son oeil électronique d'une façon parfaite, confirmant par l'image ce qu'avaient décrits les plongeurs des expéditions précédentes.

A 106m en dessous du sorguomètre, les techniciens stoppent la descente. Voici ce qui apparaît alors sur l'écran de télévision en surface : l'appareil repose sur un éboulis incliné, on voit nettement la paroi en face car l'eau est d'une limpidité surprenante. En dessous de l'enfin, on peut voir la continuation du gouffre, l'éboulis semble s'incliner fortement, c'est très impressionnant. Les plongeurs, eux, atteignent la cote -90m en dessous du zéro du sorguomètre, leurs appareils ne permettant pas une descente plus profonde : c'est un record. Quant aux Télénaute, l'opération paraissait trop risquée pour l'engager plus profond. Mesure de prudence très logique, car il suffisait du moindre ennui mécanique et il était perdu. Nous fûmes cependant nombreux à regretter qu'il ne puisse continuer l'exploration. Le monde entier fût étonné de l'exploit accompli et des résultats obtenus, mais le gouffre, inexorablement, gardait son secret. Il fallait se rendre à l'évidence ; pour le moment, le lit souterrain de la Sorgue ne pouvait être atteint par sa sortie. Comme le disait COUSTEAU lors des plongées de 1955 : "la parole restait aux spéléologues".

Que faisaient donc ceux-ci pendant toutes ces recherches ? Il faut tout d'abord souligner l'aide apportée par les équipes spéléologiques du Vaucluse au cours des plongées de 1955 et 1967. Aide à l'installation du camp en surface, charroi du matériel, installations diverses, en des lieux pas toujours accessibles, surveillance, etc... Le plongeur Jean MARTY, d'Apt, participe même à une descente dans le gouffre.

C'est alors que l'on aborde la deuxième possibilité, atteindre le lit souterrain de la Sorgue par les avens. C'est à cette possibilité, peut-être utopique, que se sont attaqués depuis de nombreuses années les spéléologues du département, avec le peu de moyens en leur possession. Inlassablement, jeunes et moins jeunes, groupes importants ou plus limités, tous participaient à la recherche des avens de la région, les explorant, en faisant la topographie, s'attaquant à leur débouchage, les colorant lorsque le Bureau de recherches géologiques et minières le jugeait utile. Travail de forçat, énorme, ingrat, décevant. Bien souvent, les travaux ont été abandonnés, ceux-ci n'avançant pas, les équipes se sont découragées. En effet, pratiquement tous les avens explorés jusqu'à ce jour sont bouchés plus ou moins profondément, les uns à quelques mètres, d'autres à 100m et plus, la majorité entre 20 et 50m. Si aucun résultat fracassant n'a été obtenu à ce jour, c'est néanmoins sur la vue de ce travail que le Bureau de recherches géologiques et minières a demandé aux spéléologues vauclusiens de procéder à des expériences de coloration dans divers avens ou pertes. Quatre colorations ont donc été effectuées et toutes furent concluantes.

- 250 - VAUMALE, aven de - 04 Simiane-la-Rotonde -
 $X = 859\ 950$ - $Y = 189\ 700$ - $Z = 640$
 Aven fossile - B.R.G.M. 1 486 (942.6.21)
- 251 - VENT, Grotte du - 84 Brantes -
 $X = 836\ 880$ - $Y = 212\ 170$ - $Z = 1\ 458$ - $Z' = 1\ 443$ - $D = -15$ - $L = 490$
 Grotte fossile regard permanent - B.R.G.M. 2 895 (915.7.6)
 Faille située sur le versant Nord du Mont Ventoux, dirigée NE-SW, se terminant par une coulée stalagmitique. A 340m de l'entrée, un puits de 10m donne sur un éboulis dont la désobstruction est en cours. On observe un bruit d'eau sous l'éboulis, par intermittence, suivant les saisons. Cette eau pourrait provenir des petites cascades que l'on trouve en amont du puits.
- 252 - VIENS, Aven de - 84 Viens -
 $X = 858\ 300$ - $Y = 181\ 600$ - $Z = 559$
 Aven fossile - B.R.G.M. 143 (968.2.46)
- 253 - VIGNAL, Aven n° 1 du - 04 Simiane-la-Rotonde -
 $X = 859\ 100$ - $Y = 192\ 500$ - $Z = 730$
 Aven fossile regard temporaire - B.R.G.M. 144 (942.6.20)
- 254 - VIGNAL, Aven n° 2 du - 04 Simiane-la-Rotonde -
 $X = 856\ 200$ - $Y = 192\ 300$ - $Z = 854$
 Aven fossile - B.R.G.M. 6 995 (941.3.12)
- 255 - VIGNAL, Aven n° 3 du - (ou de la MANOUTIERE) - 84 Méthamis -
 $X = 837\ 040$ - $Y = 195\ 780$ - $Z = 666$ - $Z' = 634$ - $D = -32$
 Aven fossile - B.R.G.M. 2 889 (941.3.8)
 Se compose d'un seul puits vertical.
- 256 - VILLES, Petit aven de - 84 Villes s/Auzon -
 $X = 832\ 900$ - $Y = 199\ 200$ - $Z = 320$
 Aven fossile - B.R.G.M. 2 952 (915.8.)

- 257 - VIPERE, Aven de la - 84 St Christol -
X = 850 437 - Y = 197 960 - Z = 970
Aven fossile - B.R.G.M. 7 574 (942.1.22)
- 258 - VIVET, Trou - 84 Blauvac -
X = 835 620 - Y = 198 000 - Z = 370 - Z' = 366 - D = -4
Aven fossile - B.R.G.M. 8 433 (941.3.13)
Petit trou de 4m : fond plat de cailloux éboulés. Amorce d'un deuxième puits.

Cavités diverses signalées dans le fichier du B.R.G.M.

1/ Département du VAUCLUSE -

- 259 - Grotte des BORNES DU PONS - 2 537 (916.5.3) = des RENARDS
260 - Aven du CHAT - 5 549 (941.4.2) = du CONTADOU
261 - Aven d'AUGIER BENJAMIN - 8 336 (941.4.29)
262 - Aven n° 1 de la LOGE - 2 950 (941.4.17)
263 - Aven n° 2 de la LOGE - 2 951 (941.4.18)
264 - Aven des ECOLES - 2 947 (941.5.66)
265 - Grotte du CASTELLET - 2 900 (942.1.18)
266 - Aven des PLAINES - 2 249 (942.2.22)
267 - Aven de la POURRACHIERE - 1 308 (942.5.25)
268 - Aven du BOULON - 7 816 (967.1.13)
269 - Grotte du BOULON - 7 817 (967.1.14)
270 - Grotte de la FAILLE - 1 099 (967.2.)

2/ Département des BASSES ALPES -

- 271 - Aven de la VACHE - (942.4.)
272 - Aven des ROUILLERES - (942.4.)
273 - Aven de la SOIF - 6 199 (942.4.9)
274 - Aven JULIEN - (942.7.)
275 - Aven de MALLEFOUGASSE - 1 948 (943.2.1)
276 - Aven de JEAN L'ANCIEN - 8 206 (942.6.24). (= JAUMAREL n° 1 = ELODIE ?)

2.3 - Colorations

lère coloration : (Cf. planche 2)

Elle fut effectuée au niveau des pertes de la Nesque, en aval de Monieux, du 6 au 11 juillet 1963. 60 kilos de fluorescéine furent déversés. Le 10 août, soit 35 jours après, la fluorescéine était décelée à la Fontaine de Vaucluse ; pendant plus de 2 mois, des traces apparaissent. La preuve est donc faite : la Nesque est un affluent de la Sorgue souterraine, mais ses eaux n'en constituent qu'une faible partie, car, au moment de l'expérience,

DONNEES TECHNIQUES SUR LES EXPERIENCES DE COLORATION REALISEES POUR L'ETUDE DE LA FONTAINE DE VAUCLUSE

Expériences Données et résultats	NESQUE (1963)	CALADAIRE (1966)	JEAN NOUVEAU (1967)	LA BELETTE (1968)
Point d'injection	Rivière temporaire de la Nesque, au niveau des pertes se produisant dans le tronçon amont de ses gorges.	Gouffre de 670m de profondeur reconnue, ouvert à l'W. de Banon à l'altitude de 885m.	Gouffre de 573m de profondeur reconnue, ouvert au S. de St Jean-de-Durfort à l'altitude 830m.	Gouffre de 10m de profondeur reconnue, absorbant un écoulement temporaire, ouvert au SW. d'Orgles à l'altitude 645m.
Altitude du point d'injection	600m env.	440m env. soit à la profondeur de 445m dans le gouffre.	506m env. soit à la profondeur de 324m dans le gouffre	645m env.
Dénivelé par rapport à la Fontaine de Vaucluse	500m env.	360m env.	420m env.	545m env.
Distance à la Fontaine de Vaucluse	22km	40km	24km	46km
Débit au point d'injection	500 l/s env.	0,25 l/s env.	1 l/s env.	0,3 l/s env.
Quantité de fluorescéine utilisée	60kg	50kg	30kg	60kg
Modalité d'injection	10kg par jour en une fois pendant 6 jours consécutifs	en une fois	en une fois	en une fois
Méthode de détection	fluocapteurs	fluocapteurs	fluocapteurs et fluorimètre enregistreur	fluocapteurs
Date d'injection	6 au 11 juillet	12 août	11 juillet	5 juin
Date de la 1ère apparition à la Fontaine de Vaucluse	10 août	14 novembre	2 octobre	1er juillet
Durée de trajet du colorant (1ère réapparition)	35 jours	92 jours	83 jours	25 jours
Vitesse de passage du colorant (1ère réapparition)	26,2 m/h	18 m/h	12 m/h	76,6 m/h

la Fontaine débitait 28 m³/s et la Nesque 0,5 m³/s. La distance parcourue était de 22km en ligne droite.

2ème coloration :

En 1966, le Bureau de recherches géologiques et minières décide que si au cours de leur expéditions au gouffre du Caladaïre, les spéléologues trouvent suffisamment d'eau (au moins 1 l/s), une coloration aura lieu. Celle-ci faillit être ajournée car le débit n'était que de 0,25 l/s ; mais le Bureau de recherches géologiques et minières ayant appris qu'une petite coloration à la cote -166, ayant pour but de localiser une circulation d'eau intérieure, avait été faite, il donna l'ordre de réaliser la grande expérience, si possible dans le réseau inférieur. Le 12 août 1966 à 6 heures, 50kg de fluorescéine furent donc déversés à la cote -445. 92 jours plus tard, le 14 novembre, le colorant apparaissait à la Fontaine. C'était un succès sans précédent, la distance parcourue étant de 40km en ligne droite. Des traces de fluorescéine furent repérées à la Fontaine jusqu'en janvier 1967. A noter que le jour de la coloration, le débit de la Sorgue était de 11 m³/s ; il devait baisser à 9 m³/s, le 26 septembre, pour progressivement remonter jusqu'à 24 m³/s, le 2 novembre, puis à 45 m³/s le 5 novembre. Ensuite, nouvelle baisse, 39 m³/s, le 14 novembre, premier jour d'apparition de la fluorescéine.

Un nouveau pas se trouvait ainsi franchi, l'eau circulant dans le gouffre du Caladaïre alimentant, en faible partie, il est vrai, la Sorgue souterraine ou l'un de ses affluents. Il faut noter qu'en septembre 1967, l'expédition trouva encore des traces de fluorescéine dans le gouffre dans le ruisseau où elle avait été injectée un an auparavant.

3ème coloration :

Elle fut effectuée en 1967 dans l'aven de Jean Nouveau. Le 11 juillet à 16h30, 30kg de fluorescéine furent déversés à la cote - 324m ; le débit était de 1 l/s. 83 jours plus tard, le 2 octobre 1967, la fluorescéine était décelée à la Fontaine, et ce jusqu'en février 1968. La distance parcourue était de 24km en ligne droite. Le jour de la coloration, le débit de la Fontaine était de 10 m³/s. Il devait tomber à 8 m³/s, le 25 juillet, et se maintenir à ce débit jusqu'à la sortie. Nous connaissions ainsi, un nouvel apport à la Fontaine.

4ème coloration :

Elle fut effectuée le 5 juin 1968 à l'orifice de l'aven de la Belette, 60kg de fluorescéine y furent déversés à la suite d'un violent orage. 25 jours après, les premières traces apparurent à la Fontaine. Elles furent

observées jusqu'au 9 septembre. La distance parcourue était de 46 km en ligne droite, constituant donc un record de distance pour une relation démontrée par traçage. De plus une ancienne théorie, selon laquelle le champ de fractures de Banon pouvait constituer la limite orientale du bassin d'alimentation de la Fontaine, devait ainsi être abandonnée. Le jour de la coloration, le débit à la Belette était de 0,3 l/s, celui de la Fontaine à 35 m³/s. Il devait tomber à 26 m³/s, le 15 juin, à 20 m³/s, le 27 juillet, et à 10 m³/s le 9 septembre. Vu le temps relativement court d'apparition de la fluorescéine il semblerait que l'aven de la Belette soit en relation directe avec le grand collecteur amenant l'eau à la Fontaine.

3 - CONCLUSIONS

Les spéléologues de Vaucluse ont pendant ces dernières années travaillé non seulement en sportifs mais aussi en scientifiques. Ils n'ont jamais perdu de vue le but commun aux divers participants à l'action concertée : une meilleure connaissance de la Fontaine de Vaucluse et de son bassin d'alimentation.

Cette étude est loin d'être terminée. Il existe encore dans ce bassin des cavités inconnues, d'autres dont on ne connaît pas grand chose. Cela tient à leur nombre relativement élevé, au grand attrait de la profondeur de certaines d'entre elles qui nous a fait différer l'exploration des moins profondes. Nous ne prétendons pas avoir fait ici un travail exhaustif malgré les 258 cavités recensées. Il reste en effet beaucoup à faire :

- sur le plan spéléologique pur :

- l'exploration systématique de certains massifs un peu négligés ,
- le repérage précis de quelques cavités douteuses ou dont les coordonnées sont approximatives,
- des tentatives de désobstruction, ou de franchissement de siphon (par plongée ou par pompage), dans celles des cavités où les probabilités de découvertes nouvelles sont les plus grandes,
- le contrôle des doubles-emplois possibles en raison de dénominations différentes données par différents auteurs à une même cavité ,
- la topographie détaillée des cavités connues pour lesquelles cela n'a pu encore être fait.

- sur le plan hydrogéologique :

- en raison de la faible dénivellation entre les fonds atteints au gouffre du Caladaire et à l'aven de Jean Nouveau par rapport à l'altitude du plan d'eau de la Fontaine de Vaucluse, il serait souhaitable de poursuivre encore l'exploration de ces deux cavités pour tenter de rencontrer le niveau d'écoulement, la zone noyée ou l'imperméable au fond de ces gouffres.
- il serait également souhaitable de travailler pour atteindre la circulation d'eau dans la grotte du Vent au mont Ventoux, et d'y effectuer une coloration ; de même les pertes ou cavités actives repérées dans les secteurs les plus éloignés de la Fontaine devraient être colorées
- enfin il serait très intéressant, quoique très difficile, d'installer dans les gouffres profonds ayant une circulation d'eau des appareils de mesure de débit pouvant fournir des enregistrements.

Pour mener à bien l'ensemble de ces travaux, les spéléologues continueront à travailler malgré les lourdes charges financières imposées par l'achat et l'entretien du matériel et par les déplacements nécessaires.

En outre, l'étroite collaboration amorcée à l'occasion de l'action concertée entre spéléologues et géologues devrait permettre que soient menées à bien des observations à caractère plus scientifique : telle la répartition des avens en fonction des faciès et de la tectonique, ainsi que leur coupe stratigraphique par le prélèvement d'échantillons en profondeur.

André PENEZ

4 - BIBLIOGRAPHIE SPELEOLOGIQUE SUCCINTE

- 1 - BARONE R., 1949, Exploration du gouffre du Caladaire, Ann. de Spéléo., T. IV, p. 11-13
- 2 - BOUDIN A., 1969, Guide illustré de la Fontaine de Vaucluse, imp. SEDI - Uzès
- 3 - BOUVIER M., 1879, Mémoire sur la Fontaine de Vaucluse, A.F.A.S., Congrès de Montpellier, p. 348-368 (carte hors texte)
- 4 - CASTERET N., 1948, Au pays des eaux folles
- CASTERET N., 1968, Ma Spéléologie de A à Z
- 5 - CORROY G. et al., 1958, La Fontaine de Vaucluse, Bull. Inst. Océan. Monaco, n° 1 131
- 6 - Fédération des sociétés spéléologiques du Vaucluse, 1964, La Nesque, premier affluent souterrain de la Fontaine de Vaucluse Spelunca, Mémoires, n° 4, p. 68-73
- 7 - GICQUEL P. et RENAULT Ph., 1956, L'aven de Jean Nouveau, Ann. de Spéléo., T. XI, p. 113-124
- 8 - GUIGUE J. et GIRARD J., 1949, La Fontaine de Vaucluse, Ed. Rullière, Avignon
- 9 - JEAN R., 1959, Vaucluse souterrain, Imp. Presses de St Lambert, Marseille
- 10 - JOLY R. de, 1933, Spelunca, n° 4, p. 72
- JOLY R. de, 1934, Spelunca, n° 5, p. 139-140
- JOLY R. de, 1935, Spelunca, n° 6, p. 60-61
- JOLY R. de, 1936, Spelunca, n° 7, p. 130-132
- JOLY R. de, 1937, Spelunca, n° 8, p. 26
- JOLY R. de, 1938, Spelunca, n° 9, p. 33-34
- JOLY R. de, 1944, Spelunca, n° 10, p. 135, 137-138
- 11 - MARTEL E.A., 1894, Les Abîmes, Imp. Delagrave, Paris, Chapitres 2 et 33 (p. 32-76, et 556-560)
- 12 - MARTEL E.A., 1905, Explorations des avens de Vaucluse en 1899, Spelunca, Bull. et Mém., n° 41, p. 183-192
- 13 - MARTEL E.A., 1930, La France Ignorée, imp. Delagrave, Paris, T. I, Chapitre VII, p. 124-148
- 14 - MARTEL Abbé P., 1952, Explorations spéléologiques sur le plateau de St Christol, Ann. de Spéléo., T. VII, p. 31-54
- 15 - MISTRAL R., 1930, Sault, les Avens et la Nesque, Spelunca, n° 1, p. 75-78
- 16 - NOIR J. et BARONE R., 1950, L'aven du Caladaire, C.R. Ac. Sc., Paris, T. 230; p. 400-402

- 17 - WEYDERT P., 1938, La morphologie karstique de l'extrémité orientale des Monts de Vaucluse, C.N.R.S., Mémoires et Documents, Volume 4, p. 149 184.

N.B. : Bibliographie des travaux effectués dans le cadre de l'action concertée :

- Plusieurs rapports et publications ont été réalisés par les divers participants à l'étude de la Fontaine de Vaucluse : ils se trouvent cités dans le rapport de synthèse suivant :

FLANDRIN J. et PALOC H., 1969, Contribution à la connaissance du réservoir aquifère de la Fontaine de Vaucluse ; résultats des recherches effectuées en 1967 et 1968. Rapport inédit B.R.G.M. 69 SGL 178 HYD (sous presse in bulletin du B.R.G.M.).

5 - INDEX

5.1 - Classement selon la nature de la cavité (cavités actives)

- a - Aven émergence temporaire - regard permanent :
Aven du MALENCON, Fontaine de VAUCLUSE.
- b - Aven fossile = regard permanent :
Aven n° 1 d'AUREL - Aven des BOUILLADOIRES - Gouffre du CALADAIRE -
Aven du CHATEAU, Aven de COUTIN, Aven de la FLACHIERE, Aven de
JEAN NOUVEAU.- Aven de la MEYNIERE - Aven de la MULE, Aven du ROUSTI.
- c - Aven fossile - regard temporaire :
Aven de BRUNY, Aven du CASSAIRE, Aven des CEDRES, Aven de CHANTEMERLE
Aven DUBREUIL, Aven de MARQUISAN, Aven de la MOUTTE, Aven PUIITS DU
PAVILLON, Aven n° 1 du VIGNAL.
- d - Aven-perte temporaire :
Aven de la BELETTE, Abîme de CRUIS, Aven de CRUSSIN, Aven de la
DEVENDOURE, Aven du PAS de MERLE, Aven n° 1 du TOURTOY.
- e - Aven-perte temporaire - regard temporaire :
Aven des RIBBES, Aven de la TABASSE.
- f - Grotte émergence pérenne :
Grotte des BRIEUX.
- g - Grotte émergence temporaire - regard permanent :
Grotte de NOTRE DAME DES ANGES.
- h - Grotte fossile - regard permanent :
Grotte du VENT.
- i - Grotte fossile - regard temporaire :
Grotte PIERRE MARTEL.
- j - Emergence pérenne impénétrable :
Source de l'OBOEUF.
- k - Emergence temporaire impénétrable :
Résurgence de CHARLIN.
- l - Perte pérenne impénétrable :
Pertes de la NESQUE.

5.2 - Classement selon l'importance de la cavité (pénétrabilité)

5.2.1 - Cavité de plus de 100m de profondeur

- Gouffre du CALADAIRE	- 670
- Gouffre de JEAN NOUVEAU	- 573
- Aven des CEDRES	- 173
- Aven de la RABASSE	- 142
- Fontaine de VAUCLUSE (vasque sup)	- 127
- Aven n° 1 d'AUREL	- 120
- Aven du GRAND GUERIN	- 115
- Aven des ROMANES	- 110

5.2.2 - Cavité de plus de 100m de développement (hors les avens précités)

- Grotte du VENT	490m
- Grotte des BRIEUX	380m
- Grotte de NOTRE DAME DES ANGES	350m
- Grotte de THOUZON	230m
- Aven du MALENCON	150m
- Aven de la MULE	100m
- Aven de COUTIN	100m

5.3 - Classement selon la distance à la Fontaine de VAUCLUSE

- de 0 à 5 kilomètres :

Grotte PETRARQUE, Aven de COMBE DE CIAO, Grotte de la VACHE D'OR, Aven du CERVIER, Trou FERAUD, Aven du PIN, Trou de GALAS, Aven Nord et Sud des BEAUMES ROUGES, Aven de VALLESCURE, Aven des JUMEAUX, Aven de la POURAQUE, Aven des TERRES BLANCHES, Trou du CHARLIN, Résurgence de CHARLIN.

- de 5 à 10 kilomètres :

Aven des MECHANTS, Grotte-aven des ESPUY, Aven-faille de GAUTHIER, Aven du QUARTIER DE NICE, Aven des BOUILLADOIRES, Grotte de BAUDE, Grotte du CASTELAS, Aven BAROZZI, Grotte du CASQUE D'OR.

- de 10 à 15 kilomètres :

Grottes de THOUZON, Aven des MONTAGNARDS, Grotte de BAUMANIERE, Aven de la NESQUE, Galerie haute de la FALAISE, Petit aven de la NESQUE, Aven d'AUBAGNE, Grotte des ETROITS, Aven de la FUSTE, Aven de la TETE DE ROUCAOULE.

- de 15 à 20 kilomètres :

Petit aven de VILLES, Aven de CRUSSIN, Trou VIVET, Aven du LOIR,

Aven du CAMP, Aven de la RABASSE, Grotte de FAYOL, Aven des BARBERES, Aven du VIGNAL II, Aven PONS dit "de la 203", Aven du GRANDADRECH, Aven de SAINT HUBERT, Aven de JAVON, Aven de la CHARBONNIERE, Aven de la LUNEL, BEAUME DE L'OR.

- de 20 à 25 kilomètres :

Aven de SUS ROUSSET, Grotte des BRIGANDS, Aven de SAINT SYMPHORIEN, Aven du ROMANET, Aven des ROMANES, Aven de la CASSETTE, Aven du FASSY, Aven du BARAILLER, Aven du BREGAVON, Aven de la CABANE, Aven du DIABLAS, Aven de CHRISTINE, Aven de l'EMINE, Aven des CABANES, Aven des PLAINES D'IMBERT, Aven de RASPAILLON, Aven COUTURIER, Aven des PAPIERS, Aven JEAN NOUVEAU, Aven JEAN LOUIS, Aven du CLOS DUBARD, Aven de GRANGE NEUVE, Avens Nord, Est et Sud de BOISSIER, Aven de la DEVENDOURE, Aven du SUPERIEUR, Aven de la PELISSADE, Aven du BEGUE, Aven du GRAND GUERIN, Aven du DEFENS, Aven des LUNETTES, Aven des TROIS RAIE, Aven PONS, Aven de BRANCOUI, Aven JEAN LAURENT, Petit aven de la NESQUE, Aven des EBRASCADDES, Aven de MALHUBAC, Grottes du CANTONNIER, Aven du MOINE, Aven du CHASSEUR, Aven de la PLAINE, Grotte des TOUREOUS, Aven de MENARDS, Aven du CHARLET, Grottes n° 1, 2, 3, 4 et 5 des BEAUMES.

- de 25 à 30 kilomètres :

Grottes n° 1 et 2 des ABORIES, Aven de PIQUET, Grotte de la PLATRIERE, Avens n° 1, 2 et 3 de SAINT AMAND, Grotte de l'ASCLE, Aven du PORTAIL SAINT JEAN, Grotte de COMBESCURE, Aven du TOUMPLE, Aven du JAS DU MOURRE, Aven de FEMME MORTE, Aven de la COINCHE, Aven du SIGNAL, Aven des TROIS FAYARDS, Aven de la GRAVE, Aven de SARRECLAOU, Aven SERAPHIN ALLEMAND, Aven du JAS DE RIGOI, Aven des GRAVEYRETTES, Trou de la LOGE, Aven de CHRISTOL, Aven des DEUX MULETS, Avens n° 1 et 2 PIERRE DE CHAMPEVILLE, Aven du BOUFFARD, Aven de TABASSE, Aven de BOUISSARD, Aven de la MANANT, Aven de la MEYNIERE, Aven des COUGNOUX, Aven AUTRAN, Aven de la VIPERE, Aven de BROUVILLE, Aven de la BRASQUE, Aven des GRANGIONS, Aven de la SARRIERE, Aven de BRUNY,

- de 30 à 35 kilomètres :

Grotte NOTRE DAME DES ANGES, Grotte du TROU DES PERLES, Aven du PUIITS DE L'ECHELLE, BAUME DE L'OR n° 1 et 2, Aven de la MINE, Grotte du VENT, Aven du GROS COLLET, Aven n° 1 d'AUREL, Petit aven d'AUREL, Aven de la MADELEINE, Aven de MARQUISAN, Aven du COULOMB, Aven du CASTOR, Trou FLAMMARIN, Aven de SIGOYERE, Aven du petit CASTOR, Aven de la GRANDE PELISSIERE, Aven de la BARTHEE, Aven du CIERVI, Aven du MOULIN,

Aven de l'AZE, Aven de DAUBAN, Aven du MAULICAT, Aven de la BISE, Aven de la RESCLAVE, Aven de la GRANDE BROUSIERE, Avens n° 1 et 2 du ROUSTI, Aven de BASSET, Aven du VIGNAL II, Aven des BLAQUES, Aven des MAURELIERES, Aven du TROU DES MARTRES, Aven de CHANTEMERLE, Aven de la GRANGE, Aven de VIANS, Aven du CHATEAU, Trou SOUFFLEUR.

- De 35 à 40 kilomètres :

Aven de FUMO BLANCOS, Aven du PLAN DES BARRUOLS, Aven de la MOUTTE, Aven des BASSETS, Aven du BRUSQUET, Aven de la JEANNETTE, Aven de CHAVON, Aven de ROYERE GROSSE, Aven de PEYGUIOU, Source de l'OBOEUF, Aven des GRAVADES, Gouffre du CALADAIRE, Aven du CHIEN, Aven de la MULE, Avens JAUMAREL I et II, Aven de TERREBROCHE, Grotte RENARDIERE DE CHEYRAN, Aven du SERRE, Aven de la LAVE, Aven des EOUBE, Aven du VIGNAL I, Aven de la FLACHIERE, Aven du PONT DE ROMAN, Aven des RIBBES Aven du PUITTS DU PAVILLON, Aven de BAUMALE, Aven de MAZET, Aven du PONT DES COLONS, Aven du GRAND CHATAIGNIER, Aven de VALSAINTE, Grotte de MAROT, Grotte des DIAMANTS, Grotte des TROIS BEAUMES, Aven des ESCAILLONS, Aven du MOULIN A VENT, Grotte PIERRE MARTEL, Aven du MALENCON.

- de 40 à 45 kilomètres :

Aven des TUNES, Grotte CLAUDE MATHON, Grotte des TISSERANDS, Grotte des BRIEUX, Aven du PILON, Aven du COUTIN, Aven n° 2 du TOURTOY, Aven de SYLVABELLE, Aven des CLOS DE LA RAMBAUDE.

- de 45 à 50 kilomètres :

Aven du CHARLET, Aven de FONTMARTINE, Aven du JONQUET, Aven de la CHAPELLE SAINT MICHEL DE BERTRANET, Aven des CHATAIGNIERS, Aven de COUTELLE, Avens n° 1, 2 et 3 des AGRENIERS, Aven de la BELETTE, Aven de l'ORGE, Grotte BORNE DE L'ORGE.

- de 50 à 55 kilomètres :

Aven de la SONAILLE, Grotte de l'ESTRACHON, BIZOTTE.

- de 55 à 60 kilomètres :

Aven de la CLAPISSE, Aven des ABREUVOIRS, Aven du PAS DE MERLE, Aven des CEDRES, Abîme de CRUIS.

- de 60 à 70 kilomètres :

Aven des PEYROURETS, Grotte des PEYROURETS.

5.4 - Classement selon la dénivellation par rapport à la Fontaine de VAUCLUSE

Cette dénivellation est mesurée entre l'orifice de la cavité et le point le plus bas atteint par le télénautte dans la vasque supérieure de la Fontaine, soit la cote absolue -21,52 (arrondi à -22). Il suffit donc de retrancher 22m au chiffre indiqué pour avoir l'altitude absolue de la cavité.

- 77 - Aven de la CARRIERE BOUDIN,
- 92 - Grotte de THAUZON,
- 107 - Grotte PETRARQUE,
- 122 - Résurgence de CHARLIN,
- 122 - Trou de GALAS,
- 137 - Trou du CHARLIN,
- 152 - Grotte du CASQUE D'OR,
- 192 - Trou FERAUD,
- 215 - Aven des BOUILLADOIRES,
- 242 - Aven du PIN,
- 252 - Petit aven de la NESQUE,
- 262 - Grotte des BEAUMES,
- 264 - Aven Nord des BEAUMES ROUGES,
- 272 - Galerie haute de la FALAISE,
- 272 - Grotte de la TUNE,
- 273 - Aven de PIQUET,
- 277 - Aven Sud des BEAUMES ROUGES,
- 282 - Aven de BOUISSARD,
- 292 - Grotte de la VACHE D'OR,
- 297 - Aven de la COMBE DE CIAO,
- 309 - Grotte de NOTRE DAME DES ANGES,
- 312 - Aven grotte des ESPUY,
- 314 - Aven du QUARTIER DE NICE,
- 320 - Aven faille de GAUTHIER,
- 322 - Aven BAROZZI,
- 322 - Grotte du CASTELAS,
- 322 - Aven de la NESQUE,
- 332 - Grotte des BRIGANDS,
- 337 - Aven des MECHANTS,
- 342 - Petit aven de VILLES,
- 352 - Aven de CRUSSIN,
- 352 - Aven de la LUNEL,

- 352 - Grotte de la PLATRIERE,
- 356 - Aven des MONTAGNARDS,
- 377 - Aven de VALESCURE,
- 378 - Grotte de la BAUMANIERE,
- 380 - Grotte n° 2 des ABORIES,
- 382 - Grotte n° 1 des ABORIES,
- 387 - Aven du LOIR,
- 392 - Trou VIVET,
- 402 - Aven d'AUBAGNE,
- 402 - Aven du CAMP,
- 422 - Grotte de BAUDE,
- 423 - Grotte de l'ASCLE,
- 432 - Aven de RABASSE,
- 442 - Grotte de MAROT,
- 452 - BAUME DES ANGES,
- 452 - Aven du CERVIER,
- 457 - Grotte du TROU DES PERLES,
- 480 - Aven de SAINT SYMPHORIEN,
- 492 - Grotte de FAYOL,
- 492 - Grotte des DIAMANTS,
- 507 - Aven des TERRES BLANCHES,
- 517 - Aven du CHARLET,
- 522 - Grotte PIERRE MARTEL,
- 522 - Aven du PORTAIL SAINT JEAN,
- 522 - Grotte des TROIS BAUMES,
- 537 - Aven du MOULIN A VENT,
- 552 - Aven des MEYNARDS,
- 562 - Aven du GRAND CHATAIGNIER,
- 562 - Aven des ESCAILLONS,
- 572 - Aven de VAL SAINTES,
- 573 - Grotte de COMBESCURE,
- 581 - Aven de VIENS,
- 592 - Aven de MALHUBAC,
- 592 - Aven du PONT DE ROMAN,
- 602 - Aven des TROIS RAIE,
- 602 - Aven de la FLACHIERE,
- 612 - Aven du PONT DES COLONS,
- 622 - Aven de la TETE DE ROUCAOULE,

- 622 - Aven du ROMANET ou ROUMANET,
- 622 - Aven de MAZET,
- 627 - Aven de la POURAQUE,
- 639 - Grotte du CANTONNIER I,
- 642 - Grotte du CANTONNIER II,
- 642 - Aven du MALENCON,
- 642 - Grotte BORNE DE L'ORGE,
- 642 - Aven de la GRANGE,
- 646 - Grotte des ETROITS,
- 647 - Aven de l'ORGE,
- 652 - Aven des JUMEAUX,
- 652 - Aven du PUIITS DU PAVILLON,
- 657 - Aven des RIBBES ou de RIBBES VIEILLES,
- 662 - Aven des CLOS DE LA RAMBAUD,
- 662 - Aven de VAUMALE,
- 667 - Aven de la FUSTE ou CROMPE,
- 672 - Perte de la NESQUE,
- 672 - Aven de la BELETTE,
- 682 - Aven AUGIER BENJAMIN,
- 688 - Aven du VIGNAL II,
- 692 - Aven de TABASSE,
- 692 - Aven n° 1 du TOURTOY,
- 696 - Aven des BARBERES,
- 702 - Aven du TROU DES MARTRES,
- 707 - Aven des EBRASCADES,
- 722 - Aven n° 1 des AGRENIERS,
- 722 - Aven n° 2 des AGRENIERS,
- 722 - Aven de la CHARBONNIERE,
- 722 - TROU DE LA LOGE,
- 722 - Aven du MOINE,
- 723 - Aven n° 3 de SAINT AMAND,
- 727 - Aven n° 2 des AGRENIERS,
- 732 - Aven de SYLVABELLE,
- 748 - Aven n° 1 de SAINT AMAND,
- 752 - Aven n° 2 de SAINT AMAND,
- 752 - Aven du VIGNAL I,
- 752 - Aven de PONS,
- 752 - Aven de la PLAINE,

- 758 - Grotte des TOUREOUS,
- 762 - Aven de l'EMINE,
- 766 - Aven de JEAN LAURENT,
- 767 - Aven de JAVON,
- 770 - Aven de CHANTEMERLE,
- 772 - Aven de GRANGE NEUVE,
- 772 - Aven du CHASSEUR,
- 772 - Aven du CLOS DUBARD,
- 772 - Aven des CABANES,
- 772 - Aven du BOUFFARD,
- 777 - Aven de FUMO BLANCOS,
- 782 - Aven de DAUBAN,
- 782 - Aven de SUS ROUSSET,
- 782 - Aven des LUNETTES,
- 790 - Aven de la CHAPELLE SAINT MICHEL DE BERTRANET,
- 791 - Aven de SAINT HUBERT,
- 792 - Aven de CHRISTINE,
- 794 - Aven de BRANCOUI,
- 796 - Aven de PONS,
- 797 - Aven de la BISE,
- 802 - Aven des EOUVE,
- 802 - Aven de COUTELLE,
- 802 - Aven de CHRISTOL,
- 802 - Aven n° 1 de PIERRE DE/CHAMPEVILLE,
- 802 - Aven n° 2 de TOURTOY,
- 804 - Aven n° 2 de PIERRE DE CHAMPEVILLE,
- 807 - Aven de JAUMAREL I (ELODIE),
- 807 - Aven de BERTRANET,
- 810 - Aven du COUTIN,
- 810 - Aven du BEGUE,
- 812 - Aven de la DEVENDOURE,
- 812 - Grotte RENARDIERE DE CHEYRAN,
- 812 - Petit aven d'AUREL,
- 817 - Aven de la PELISSADE,
- 818 - Aven de TERREBROCHE,
- 819 - Aven des CHATAIGNIERS,
- 822 - Aven du DEFENS,
- 822 - Aven des deux MULETS,
- 825 - Aven de JAUMAREL II,

- 827 - Trou FLAMMARIN,
- 827 - Aven du GRAND GUERIN,
- 829 - Aven du SUPERIEUR,
- 832 - Aven du PAS DE MERLE,
- 832 - Aven d'AUREL,
- 832 - Aven du GRANDADRECH,
- 839 - Aven du COULOMB,
- 842 - Aven des PAPIERS,
- 842 - Aven du CASTOR,
- 847 - Aven de la BRASQUE,
- 847 - Grotte du CASTELLET,
- 847 - Aven de la MULE,
- 852 - Aven du PEYGUIOU,
- 852 - Aven du CHIEN,
- 852 - Aven des BLAQUES,
- 852 - Aven de la BARTHEE,
- 852 - Aven de JEAN NOUVEAU,
- 852 - Abîme de CRUIS,
- 854 - Aven du MAULICAT,
- 855 - Aven JEAN LOUIS,
- 857 - Aven de la MADELEINE,
- 858 - Aven du PETIT CASTOR,
- 862 - Aven de la CIERVI,
- 862 - Aven du SERRE,
- 862 - Aven n° 2 du ROUSTI,
- 862 - Aven des PLAINES D'IMBERT,
- 864 - Aven de la GRANDE PELISSIERE,
- 865 - Aven du MOULIN,
- 872 - Aven de la ROYERE GROSSE,
- 872 - Aven Nord, Est et Sud de BOISSIER,
- 872 - Aven COUTURIER,
- 872 - Aven de MARQUISAN,
- 872 - Aven des MAURELIERES,
- 872 - Aven du ROUSTI,
- 876 - Aven du VIGNAL II,
- 882 - Aven des GRAVADES,
- 882 - Aven du CHATEAU,
- 882 - Trou SOUFFLEUR,
- 882 - Aven de la LAVE,

- 882 - Aven des ROMANES,
- 887 - Aven de RASPAILLON,
- 890 - Aven de CHAVON,
- 897 - Aven de la JEANNETTE,
- 897 - Grotte aven du JONQUET,
- 907 - Aven de l'AZE,
- 907 - Gouffre du CALADAIRE,
- 917 - Aven de la SIGOYERE,
- 922 - Aven de la GRANDE BROUSSIÈRE,
- 922 - Aven de la RESCLAVE,
- 922 - Aven du BARRUOUX,
- 927 - Aven du PILON,
- 952 - Source de l'OBOEUF,
- 962 - Aven de la MANAN,
- 967 - Aven du PLAN DES BARRUOLS,
- 972 - Aven de BRUNY,
- 972 - Aven des COUGNOUX,
- 976 - Aven de la CASSETTE,
- 982 - Aven du BASSET,
- 990 - Aven de la MOUTTE,
- 992 - Grotte des BRIEUX,
- 992 - Aven de la VIPERE,
- 997 - Aven du DIABLAS,
- 1002 - Aven de la CABANE,
- 1002 - Grotte des TISSERANDS,
- 1017 - Aven du BRUSQUET,
- 1021 - Aven des BASSETS,
- 1022 - Aven des GRAVES,
- 1022 - Aven du FASSY,
- 1025 - Aven du BARALLIER,
- 1042 - Aven du PUIITS DE L'ECHELLE,
- 1044 - Aven de la MEYNIÈRE,
- 1047 - Aven du BREGAVON,
- 1052 - Aven de BROUVILLE,
- 1062 - Aven des GRANGIONS,
- 1062 - Aven des CEDRES,
- 1062 - Grotte CLAUDE MATHON,
- 1070 - Aven JAS DU MOURRE,
- 1072 - Aven AUTRAN,

- 1085 - Aven de la SARRIERE,
 - 1142 - Grotte de l'ESTRACHON,
 - 1162 - Aven des TUNES,
 - 1172 - Aven de la BIZOTTE,
 - 1202 - Aven de la SONAILLE,
 - 1222 - Aven des IPEYROURETS,
 - 1222 - Grotte des PEYROURETS,
 - 1242 - Aven de FONTMARTINE,
 - 1242 - Aven de la COINCHE,
 - 1242 - BAUME DE L'OR n° 2,
 - 1302 - BAUME DE L'OR n° 1,
 - 1322 - Aven du GROS COLLET,
 - 1322-- Aven du CARLET,
 - 1332 - Aven de FEMME MORTE,
 - 1352 - Aven de la MINE,
 - 1367 - Aven des GRAVEYROTTEs,
 - 1382 - Aven du TOUMPLE,
 - 1462 - Aven du JAS DE RIGOI,
 - 1472 - Aven de la CLAPISSE,
 - 1480 - Grotte du VENT,
 - 1502 - Aven des ABREUVOIRS,
 - 1522 - Aven SERAPHIN ALLEMAND,
 - 1532 - Aven de la GRAVE,
 - 1592 - Chute de la GRAVE,
 - 1607 - Aven du SIGNAL,
 - 1649 - Aven des TROIS FAYARDS.
-

5.5 - Classement par coupure I.G.N. (les numéros renvoient à la liste alphabétique des cavités recensées : paragraphe 2.2 pp. 7 à 35)

914 - ORANGE	8	: 25, 26, 27, 28, 29, 244.
915 - VAISON	2	: 174, 243,
- VAISON	3	: 200,
- VAISON	4	: 117, 152,
- VAISON	5	: 1, 2, 7, 189, 193, 213, 214, 215,
- VAISON	6	: 71, 88, 161, 198,
- VAISON	7	: 23, 24, 74, 87, 112, 135, 163, 190, 222, 235, 236, 240, 251,
- VAISON	8	: 130, 131, 133, 134, 136, 219, 220, 256.
916 - SEDERON	1	: 245,
- SEDERON	4	: 3, 82,
- SEDERON	5	: 9, 10, 156, 259,
- SEDERON	6	: 192,
- SEDERON	7	: 58, 116, 132,
- SEDERON	8	: 107, 224.
917 - SISTERON	6	: 182, 183.
940 - AVIGNON	8	: 59, 233.
941 - CARPENTRAS	2	: 165,
- CARPENTRAS	3	: 8, 14, 21, 55, 95, 109, 111, 148, 164, 171, 172, 195, 203, 254, 255, 258,
- CARPENTRAS	4	: 16, 32, 38, 39, 44, 53, 56, 57, 79, 85, 93, 97, 98, 102, 121, 123, 127, 140, 141, 143, 147, 150, 153, 173, 177, 179, 194, 204, 216, 226, 227, 229, 241, 260, 261, 262, 263,
- CARPENTRAS	5	: 30, 31, 160, 264,
- CARPENTRAS	6	: 67, 101, 106, 113, 120, 145, 199, 202, 231, 246, 247,
- CARPENTRAS	7	: 108, 118,
- CARPENTRAS	8	: 70, 103, 139, 191.
942 - SAULT	1	: 11, 12, 40, 42, 45, 49, 52, 64, 80, 89, 99, 115, 128, 154, 162, 170, 184, 185, 218, 223, 257, 265,
- SAULT	2	: 17, 65, 76, 77, 81, 90, 125, 142, 151, 166, 168, 181, 212, 225, 266,

- 942 - SAULT 3 : 18, 47, 51, 54, 83, 92, 104, 129, 144, 146,
175, 187, 205, 221, 234,
- SAULT 4 : 4, 5, 6, 34, 36, 43, 69, 75, 91, 176, 271,
272, 273,
- SAULT 5 : 13, 46, 62, 110, 208, 209, 267,
- SAULT 6 : 19, 35, 37, 68, 78, 124, 126, 137, 138, 157,
158, 169, 201, 206, 210, 211, 230, 242, 250,
253, 276,
- SAULT 7 : 84, 96, 100, 105, 114, 122, 155, 159, 167,
186, 196, 197, 207, 228, 237, 238, 239, 248,
274,
- SAULT 8 : 33, 61.
- 943 - FORCALQUIER 1 : 66, 94, 178,
- FORCALQUIER 2 : 275.
- 967 - CAVAILLON 1 : 15, 20, 60, 63, 72, 73, 119, 268, 269,
- CAVAILLON 2 : 41, 86, 180, 188, 249, 270,
- CAVAILLON 6 : 232,
- CAVAILLON 7 : 22, 149,
- CAVAILLON 8 : 48, 217.
- 968 - REILLANNE 2 : 252,
- REILLANNE 5 : 50.
-